



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Stratégie de coopération suisse au Bénin 2017 – 2020



Liste des Abréviations

ARI	Aggregated Reference Indicators (= Indicateurs de Référence Agrégés)
BuCo	Bureau de Coopération
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
Cf.	Confer
CHF	Franc suisse (1 CHF = environ 600 FCFA)
DAO	Division Afrique de l'Ouest
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DER	Développement Économique Rural
DFAE	Département Fédéral des Affaires Étrangères
ECOWAP	Economic Community of West Africa States Agricultural Policy (= Politique Agricole de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest)
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (= Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GPSC	Gestion de Programme Sensible aux Conflits
H/F	Hommes/Femmes
M4P	Markets Work For the Poor (= Marchés Fonctionnant pour le Pauvre)
MERV	Monitoring von Entwicklungsrelevanten Veränderungen (= Suivi des Changements Pertinents pour le Développement)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSP	Organisation Socioprofessionnelle
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIASAN	Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017–2021
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017–2025
RGPH4	4ème Recensement Général de la Population du Bénin 2013
SECO	Secrétariat [suisse] d'État à l'Économie
STRACOBEN	Stratégie de Coopération suisse au Bénin
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNICEF	United Nations Children's Fund (= Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

Contenu

Préface	5
1. Contexte	6
1.1. Population et pauvreté	6
1.2. Tendances politiques et de gouvernance	7
1.3. Tendances socioéconomiques	7
1.4. Tendances régionales	8
2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Bénin et stratégies d'autres bailleurs de fonds	10
2.1. Mission du gouvernement suisse au Bénin	10
2.2. Présence d'autres acteurs suisses	11
2.3. Contributions d'autres bailleurs de fonds	11
3. Résultats obtenus par la Suisse au Bénin	12
3.1. Bref historique	12
3.2. Bilan de la stratégie de coopération suisse au Bénin 2013–2016	12
4. Implications pour 2017–2020	16
5. Priorités, objectifs et hypothèses d'impact	18
5.1. Objectif, hypothèse et principes	18
5.2. Objectifs et hypothèses de changement par domaine	18
6. Mise en œuvre de la stratégie	20
7. Pilotage de la stratégie	21
8. Annexes	22



Préface

Depuis 1981, le Bénin est un pays prioritaire de la coopération suisse au développement. Ce statut prioritaire a été renouvelé par le Message sur la coopération internationale 2017–2020 adopté en septembre 2016 par le Parlement suisse. Alignée et contribuant à la mise en œuvre des plans stratégiques sectoriels du Bénin, cette stratégie de coopération d'un montant de CHF 80 millions, définit l'engagement de la Suisse au Bénin en combinant ses outils de coopération bilatérale et globale. Par une approche basée sur le renforcement des acteurs, la Suisse vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses économiques, sociales, culturelles et politiques. La Suisse appuie les communautés défavorisées, en particulier les femmes et les jeunes, à prendre leur sort en main et à développer leurs potentiels. Elle s'engage parallèlement à soutenir l'État afin qu'il assume ses responsabilités envers ses citoyens.

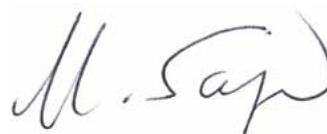
Les élections communales et législatives de 2015 ainsi que présidentielle de 2016 ont conforté le Bénin comme pays relativement stable en comparaison avec le reste des pays ouest-africains. En place depuis avril 2016, le nouveau gouvernement Talon ambitionne un avenir de développement économique à grande échelle, moins dépendant des pays voisins et favorable au développement du secteur privé. Vastes réformes, mesures d'économies dans le fonctionnement de l'administration, processus de redevabilité systématiques sont autant de mesures qui marquent une rupture par rapport aux précédents gouvernements et ouvrent de nouvelles perspectives pour la population béninoise.

L'aide publique au développement pour le Bénin reste cependant importante. La situation sécuritaire régionale et des troubles sociaux internes attisés par le manque de perspectives pour des jeunes toujours plus nombreux, ainsi que des conflits entre éleveurs et agriculteurs, restent préoccupants et potentiellement déstabilisants. Par son action, la Suisse s'associe aux efforts du Bénin pour développer une nation solidaire de progrès et de justice sociale, active et respectée sur la scène internationale, dans le respect des principes et objectifs mondiaux de développement durable.

Cette stratégie 2017–2020 prévoit une continuité de l'action de la Suisse, ses domaines d'intervention ayant prouvé leur pertinence et correspondant aux nouvelles priorités nationales, tout en opérant certains ajustements. La Direction du développement et de la coopération (DDC) concentre ses interventions dans les domaines du développement économique rural, de l'éducation de base/formation professionnelle et de la gouvernance. L'approche privilégiée est celle d'un soutien aux dynamiques locales principalement dans les départements de l'Alibori et du Borgou, tout en appuyant des processus nationaux et régionaux, complétée par un dialogue politique, afin d'assurer un impact systémique des interventions. L'action de la Suisse 2017-2020 intègre des enjeux clés pour le développement du Bénin, tels que sa forte croissance démographique, le changement climatique, la décentralisation, et la migration. Elle mettra un accent particulier sur la jeunesse afin, entre autres, de prévenir l'extrémisme violent.

Élaborée en concertation avec l'ensemble des partenaires de la Suisse au Bénin, cette stratégie a été approuvée par les ministères béninois concernés.

Que la longue histoire des liens unissant la Suisse et le Bénin puisse fructifier dans la paix et le développement harmonieux de nos deux peuples.



Manuel Sager

Ambassadeur et Directeur Général de la DDC

1. Contexte

1.1. Population et pauvreté

La République du Bénin, pays couloir de 114'763 km², bénéficie d'un climat soudanien au nord et tropical au sud. Le nord, 72% du territoire national et peu peuplé, bénéficie d'un fort potentiel de développement agricole, tandis que le sud, avec son réseau dense d'infrastructures et d'entreprises, génère les principales recettes financières de l'État.

En 166^{ème} position sur 188 dans l'Indice de Développement Humain de 2015, la tendance de développement est à la progression constante depuis 1980, même si stagnante depuis quelques années. Les dernières analyses montrent que si la pauvreté monétaire augmente au Bénin – notamment en raison d'une croissance économique insuffisante par rapport à la croissance démographique – l'indice de pauvreté non monétaire a diminué au niveau national et dans les départements de l'extrême nord, mais a augmenté de manière surprenante dans le sud-ouest. L'indice de pauvreté subjective démontre que les gens se sentent toutefois moins pauvres.

Tous indices confondus et malgré de bonnes diminutions, les départements les plus pauvres restent situés au nord et au sud-ouest¹.

Bien que le taux de fécondité ait entamé un lent déclin, la population béninoise continue de croître de manière exponentielle et pourrait doubler pour atteindre 22 millions en 2030² (10.6 millions d'habitants en 2013). Les départements du Borgou et de l'Alibori, zone d'intervention de la DDC, avec respectivement 4.7% et 4.6% de croissance démographique, font partie de ceux ayant les taux les plus élevés du Bénin. Un peu plus de 50% de la population du Bénin est rurale. Elle reste juvénile avec un âge moyen de 21 ans. Cette croissance démographique met au défi les facteurs de production par une demande croissante en produits alimentaires et exerce une pression forte sur la disponibilité des

1 4^{ème} Recensement Général de la Population du Bénin 2013 (RGPH4) et analyse comparative des Enquêtes 2009, 2011 et 2015 sur les conditions de vies des ménages (Emicov).

2 Étude Démographie, commanditée par la DDC et réalisée par le bureau du FNUAP au Bénin, 03.2016.



terres et sur les ressources naturelles. Elle absorbe aussi les progrès de développement. La couverture des besoins en infrastructures et en création d'emplois pour les jeunes ne suit pas, influençant ainsi les migrations internes et externes.

1.2. Tendances politiques et de gouvernance

Le Bénin peut être considéré comme un pays stable, exemple de démocratie et de cohabitation religieuse dans la région, et reste épargné par l'extrémisme violent. La situation sécuritaire pourrait cependant rapidement se détériorer, au vu du contexte régional fortement marqué par les attaques de l'État Islamique, en particulier au Nigéria, voisin du Bénin, ou à cause de troubles sociaux, attisés notamment par le manque de perspectives pour des jeunes toujours plus nombreux. Des conflits inquiétants entre éleveurs et agriculteurs sont réapparus, y compris avec les éleveurs transhumants.

Les élections communales et législatives de 2015, et présidentielle de 2016, se sont déroulées dans le calme et de manière jugée globalement exemplaire par les acteurs politiques nationaux et la communauté internationale. Néanmoins, la progression de femmes élues reste très faible, leur représentation atteignant 4.59% au niveau national. Le nouveau gouvernement, en place depuis avril 2016, montre une volonté de privilégier un développement plus orienté sur la création de richesse par des entreprises pourvoyeuses d'emplois. Mais ce gouvernement doit faire ses preuves dans l'accomplissement des attentes des populations.

Débutée en 2003, la décentralisation fait son chemin. Des efforts restent à faire pour une décentralisation financière et une déconcentration sectorielle effectives. Les communes exercent de plus en plus de compétences dans les domaines de l'éducation, la santé, l'eau, l'état civil, l'agriculture, etc., notamment grâce au *Fonds d'Appui au Développement des Communes*. La société civile est active et gagne progressivement en coordination et efficacité, certains de ses membres restent cependant proches de la classe politique, ce qui génère des perceptions d'influences. Bien que le Bénin ait légèrement régressé en 2016 à la 16^{ème} place sur 54 dans l'*Index Mo Ibrahim* sur la Gouvernance en Afrique, et à la 83^{ème} sur 168 dans l'*Index 2015* sur la perception de la corruption, le pays n'est pas le moins bien placé des pays d'Afrique de l'Ouest. Il reste parmi les meilleurs d'Afrique en ce qui concerne les droits humains. Le niveau réel de corruption reste cependant élevé, ce qui constitue un frein important pour le développement.

1.3. Tendances socioéconomiques

L'économie béninoise continue de reposer sur trois piliers principaux: le port de Cotonou qui génère les principales ressources fiscales du pays, les échanges licites comme illicites avec le Nigéria, et enfin le coton, principale culture de rente. En 2014–2015, le pays a augmenté le volume des placements sur le marché obligataire régional ce qui a sensiblement augmenté les services de la dette qui se montent à 15.8% des dépenses nationales annuelles en 2016 et qui pèseront davantage encore ces trois prochaines années. Le nouveau gouvernement a hérité d'une situation macroéconomique et de trésorerie délicate, avec une dette intérieure et extérieure d'environ CHF 4.5 milliards, soit 48% du PIB alors que cette dernière ne représentait que 25% du PIB en 2013. Une série de mesures conjoncturelles et structurelles ont été prises pour améliorer les performances économiques du pays, conserver 5% de croissance et réduire le déficit fiscal. Il est encore trop tôt pour y apporter une appréciation.

Le secteur agricole, à prédominance de petites exploitations, occupe environ 70% de la population, contribue à 33% du PIB et à 75% des recettes d'exportation. La production est globalement suffisante pour nourrir la population, 7.5% des ménages se trouvant encore en situation d'insécurité alimentaire en 2015. Si le secteur reste dépendant du coton, le nouveau Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017–2025 (PSDSA) a identifié au moins 9 autres filières d'importance économique nationale devant bénéficier d'investissement massif. L'impact du changement climatique menace néanmoins les progrès obtenus et augmente le risque de conflits liés à des ressources naturelles fragiles. Ainsi les enjeux majeurs pour préserver la sécurité alimentaire sont l'augmentation de la production/productivité, la maîtrise des eaux pluviales et la création d'emplois suffisants pour absorber les demandes des jeunes et des femmes.

Pour stimuler la création d'emplois, le Fonds Monétaire International et le nouveau gouvernement ont préconisé des réformes visant l'émergence du secteur privé. Le Bénin a été cité en 2015 et 2016 parmi les 5 pays d'Afrique de l'Ouest sur les 10 économies dans le monde ayant le plus amélioré l'environnement des affaires. Cependant le secteur privé et les investissements de celui-ci sont restés peu développés, car les conditions-cadre améliorées n'ont été encore que peu appliquées. Jusqu'en 2016, il existait moins d'une douzaine de grandes entreprises, peu de petites et moyennes entreprises qui se concentraient surtout dans le sud, et une pléthore de microentreprises à faible chiffre d'affaire. Selon diverses sources, entre 50% et 80% des entreprises se trouvaient dans l'informel.

Au niveau social, le Bénin a atteint certaines cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La sous-alimentation de la population a été divisée par quatre en 25 ans. Le taux net d'éducation primaire est de 74.9% et la parité entre filles et garçons s'améliore, mais la qualité de l'éducation reste faible³. Moins de 50% des élèves ont un niveau acceptable en mathématiques et en français à la fin du primaire⁴. Le taux d'achèvement est d'environ 70%. De nombreux enfants et jeunes sortent donc du système éducatif sans avoir acquis les compétences nécessaires à leur insertion dans le tissu socioéconomique. Plusieurs branches de métiers sont saturées (coiffure, couture, tissage etc.) alors que d'autres branches porteuses sont quasi inexistantes (installateurs de panneaux solaires, machinisme agricole, etc.). Ces facteurs contribuent à maintenir un taux d'analphabétisme élevé de 65% chez les adultes. La quasi-totalité du budget de l'éducation est consacrée au secteur formel, tandis que les investissements pour les alternatives éducatives n'ont cessé de diminuer, avec moins de 1% du budget total de l'éducation. Le gouvernement fait des efforts pour financer des investissements et augmenter ses budgets dans les secteurs sociaux de l'éducation et de la santé, mais la croissance économique n'est pas suffisante pour équilibrer la situation.

1.4. Tendances régionales

État membre de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bénin s'engage face à certains enjeux politiques, économiques et sociaux régionaux. Le Bénin est un couloir naturel qui relie les pays de l'UEMOA au Nigéria et un pays de transit pour le transport des marchandises. L'économie béninoise est bien intégrée dans le marché ouest-africain, les échanges commerciaux avec les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentant respectivement 20.16% et 13.03% des exportations totales du Bénin en 2013⁵.

Le Bénin dépend économiquement de la conjoncture et des politiques économiques du Nigéria, bien que le gouvernement souhaite diminuer cette dépendance. Les réexportations vers le Nigéria et les importations qui les alimentent sont à l'origine d'environ 50% des recettes douanières.

Par ailleurs, le Bénin entretient de bonnes relations avec ses autres voisins directs (Togo, Niger, Burkina Faso). La mobilité/migration dans la sous-région est importante, facteur de cohésion sociale et de développement économique. Il pourrait néanmoins être touché par le développement des tensions interethniques et intercommunautaires à connotation religieuse ou par l'extrémisme violent provenant de son voisinage immédiat ou plus lointain.

³ Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS), Résumé Bénin, UNICEF, 2016, p. 9.

⁴ Étude PASEC sur la qualité de l'Éducation, 2015.

⁵ Annuaire statistique 2014 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).



2. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Bénin et stratégies d'autres bailleurs de fonds

2.1. Mission du gouvernement suisse au Bénin

Pays prioritaire depuis 1981 du Département Fédéral des Affaires Étrangères (DFAE), agissant sur place par un Bureau de Coopération (BuCo) de sa Direction du Développement et de la Coopération (DDC), les relations entre la Suisse et le Bénin sont bonnes, fondées principalement sur la coopération au développement. Les priorités de la Suisse au Bénin découlent et sont alignées à trois sources principales: le *Message sur la coopération internationale 2017–2020* adopté par l'Assemblée Fédérale suisse, les plans stratégiques sectoriels du Bénin pour la

période 2017–2021 du Bénin, et les *Objectifs mondiaux de Développement Durable*. Sur la base de ces sources, la mission du gouvernement suisse est donc d'accompagner, dans le cadre de la présente stratégie, les acteurs béninois publics, privés et sociaux dans le développement de leur pays. Par une approche centrée sur les acteurs, la Suisse vise notamment à contribuer durablement à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses économiques, sociales, culturelles et politiques. La coopération suisse appuie en priorité les femmes, les jeunes, et les communautés défavorisées à prendre leur sort en main, à développer leurs potentiels et à gérer leur vie de manière satisfaisante pour eux.



Au-delà des programmes mis en œuvre par le BuCo, la Division Afrique de l'Ouest (DAO) et quatre programmes globaux de la DDC mènent des programmes dans la région sur les enjeux de migration et développement, sécurité alimentaire, eau, changement climatique. Des synergies avec les programmes du BuCo sont systématisées (cf. annexe 9).

2.2. Présence d'autres acteurs suisses

Les relations diplomatiques entre la Suisse et le Bénin ont été établies en 1961. Depuis 1983, la Suisse maintient une agence consulaire au sein du BuCo à Cotonou, l'ambassade suisse accréditée au Bénin se trouvant à Accra (Ghana). Par un cofinancement d'un projet régional avec la Banque Mondiale, le Secrétariat suisse d'État à l'Économie (SECO) a contribué jusqu'en 2016 à l'amélioration des conditions-cadre de formalisation des microentreprises, bien que pour le SECO, le Bénin ne soit ni un pays prioritaire, ni un pays avec mesures complémentaires.

La présence de la Suisse au Bénin est aussi marquée par l'activité de dix Organisations Non-Gouvernementales (ONG) suisses au bénéfice d'une contribution de programme de la Division des Partenariats Institutionnels de la DDC (cf. annexe 8). Cinq autres ONGs ainsi que des organisations religieuses y sont également actives. Presque toutes les ONGs présentes ont des échanges avec le BuCo et plusieurs ont des mandats ou des synergies opérationnelles avec lui.

2.3. Contributions d'autres bailleurs de fonds

Le Bénin est un pays dont l'aide publique au développement reste importante. Celle-ci s'élevait en 2015 à CHF 577 millions, soit 6.3% du Revenu National Brut et au moins 23% du budget national⁶. Avec près de CHF 72 millions pour la période 2011 à 2014, la Suisse est au 11^{ème} rang sur les 18 bailleurs bilatéraux et agences multilatérales de l'OCDE actives au Bénin, 7^{ème} sur 8 des bailleurs bilatéraux⁷, mais 3^{ème} plus gros bailleur comparativement à son propre Revenu National Brut⁸. Hormis le Japon qui est inclus dans ces statistiques, aucune information n'est donnée dans les canaux de coordination par les bailleurs hors OCDE qui agissent au Bénin: Chine, Inde, Koweït, etc, dont certains actifs dans la même zone que la DDC. Ces (nouveaux) bailleurs créent à la fois une opportunité vers des types de partenariats favorables à de plus grands effets de levier, mais aussi un défi avec de gros programmes, peu accessibles et peu connectés aux efforts existants. Les réunions et revues sectorielles conjointes sont les cadres principaux de concertation. Étant cheffe de file de divers groupes sectoriels (groupe sectoriel Éducation, sous-groupe Élevage et Transhumance), la Suisse joue un rôle important dans le dialogue de politiques sectorielles et la coordination avec les autorités.

6 *Loi de Finances, Gestion 2016 + Présentation du 25.04.2016 de l'ex Ministère de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation. Vu le taux de réalisation du budget national inférieur aux prévisions, le % est certainement plus élevé.*

7 Par ordre financier décroissant: États-Unis d'Amérique, Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, Japon, Suisse, Canada.

8 Après le Royaume des Pays-Bas et la Belgique.

3. Résultats obtenus par la Suisse au Bénin

3.1. Bref historique

La coopération entre la Suisse et le Bénin commence dès l'indépendance en 1960, lorsque les producteurs agricoles sont incités à se regrouper en coopératives, certaines étant parrainées par l'Union suisse des coopératives de consommation (devenue ensuite la Coop, toujours fonctionnelle dans trois villes du pays). En 1975, les coopératives sont soutenues en matière de gestion, de technique culturelle, d'alphabétisation et de santé villageoise avec le «Programme des volontaires suisses pour le développement». En 1981, la Suisse et le Bénin signent un accord-cadre de coopération. Un bureau de Coopération (BuCo) est établi à Cotonou en 1983. Dès 1994, la DDC participe au «renouveau démocratique» du pays en accompagnant la société civile et en renforçant les capacités des organisations de base. En 1999, la DDC se recentre sur le nord-est et aligne ses appuis avec la première *Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté* du Bénin. De 2008 à 2012, la coopération suisse a spécifiquement contribué à la réduction de la pauvreté dans

le département du Borgou, peuplé d'environ 1 million de personnes. De 2013 à 2016, les programmes furent étendus au département voisin de l'Alibori, 2^{ème} plus pauvre du pays et frontalier avec le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria, permettant ainsi des synergies avec les programmes régionaux de la DDC et l'initiation de dynamiques de coopération transfrontalière avec les pays voisins.

3.2. Bilan de la stratégie de coopération suisse au Bénin 2013–2016

Alors que l'indice de pauvreté monétaire a augmenté partout, l'indice de pauvreté non monétaire a lui baissé au niveau national de 30.15% en 2011 à 28.7% en 2015. Même s'il reste au-deçà de la moyenne nationale, le département de l'Alibori a enregistré une baisse significative pour atteindre 34.8% en 2015. Par contre, le département du Borgou a connu un taux de pauvreté non monétaire stable (29.6%) durant la même période, probable-



ment dû à l'augmentation de la population de Parakou, 3^{ème} plus grande ville du pays.

Des évaluations, revues et sondages conduits dans le cadre des programmes ont confirmé la pertinence des domaines d'intervention de la Stratégie de Coopération Suisse au Bénin 2013–2016. Les résultats, significatifs, sont appuyés par deux enquêtes de bénéficiaires réalisées en 2014 et 2016. De la dernière, sur un échantillon de 555 bénéficiaires, il ressort que près de 70% estiment que l'ensemble des programmes des trois domaines d'intervention de la DDC répondent à leurs préoccupations⁹.

Selon cette enquête de bénéficiaires, les programmes du domaine **Développement Économique Rural (DER)** répondent aux besoins des populations ciblées dans des proportions acceptables pour la production agricole, l'alimentation, les finances, l'autonomisation et contribue ainsi à l'amélioration des revenus au niveau des localités. Mais la contribution en terme d'emplois est estimée seulement à 16.4%. L'enquête 2016 montre un bond important dans l'amélioration quantitative et qualitative de presque toutes les filières de production soutenues. L'accès à l'eau potable reste cependant un défi pour la sécurité alimentaire. L'appui de la DDC aux acteurs ruraux (collectivités territoriales, artisans, microentreprises privées, organisations socioprofessionnelles et structures déconcentrées de l'État) a contribué à la dynamisation économique rurale et à la sécurité alimentaire, confirmée par les résultats du pays en matière de croissance du secteur agricole: 7.6% en 2014, proche de la cible nationale de 8%. Les OSP appuyées se sont dotées de plans stratégiques et d'un système d'information du marché. Elles fournissent des services à leurs adhérents, ont augmenté leur visibilité et autonomie, prennent des initiatives de négociation et de plaidoyer. Dans 4 communes, ce travail des OSP a permis la mise en place de mécanismes locaux réduisant le nombre de conflits agriculteurs-éleveurs. Les OSP faitières béninoises sont également membres des organisations paysannes régionales. Plusieurs infrastructures rurales ont permis l'accès à l'eau potable de 3'000 ménages et 500'000 têtes de bétail. En termes de changement climatique, ce sont les techniques agricoles enseignées ainsi que les hectares reboisés et les barrages réalisés qui ont contribué à réduire son impact. Au niveau du genre, l'enquête 2016 montre que 67.3% femmes ont bénéficié d'une amélioration des revenus, réinvestis dans l'éducation des enfants, ce qui contribue à la réduction des conflits avec leur mari et à la prise en compte de leur opinion. Par contre, leur autonomisation dans les exploitations familiales paysannes reste très faible¹⁰.

9 10.4% très satisfaits, 58.8% satisfaits, 22.6% assez satisfaits, 8.3% peu satisfaits.

10 L'indice d'autonomisation ne mesure pas que les revenus, mais aussi l'accès à la terre, au crédit, et beaucoup d'autres facteurs.



Les résultats obtenus en 4 ans sont globalement encourageants et montrent la pertinence de l'approche DER suite à sa réorientation opérationnelle de 2014. Davantage d'efforts doivent toutefois être faits en termes d'emploi des jeunes, de chiffres d'affaires/bénéfices/taille des entrepreneurs privés et de ressources propres des acteurs soutenus. Le domaine DER a consommé CHF 20.7 millions (26%).

Dans le domaine de l'**Éducation de Base et la Formation Professionnelle**, 58% des enquêtés en 2016 ont constaté l'augmentation du taux de fréquentation scolaire dans leur localité. 55% pensent que grâce aux programmes suisses, les communautés défavorisées ont eu accès à l'éducation. Des progrès significatifs ont été réalisés sur le bilinguisme, l'accès des personnes exclues du système éducatif à une éducation et formation professionnelle adaptée au marché, avec une augmentation constante des apprenant-e-s s'inscrivant et passant les examens du Certificat d'Études Primaires et/ou de Qualification aux Métiers. En ce qui concerne l'Alphabétisation, les 608 centres d'alphabétisation fonctionnels dans 15 communes d'intervention ont permis à 22'438 personnes (8'139 femmes) de suivre des cours d'alphabétisation. Ceci a directement contribué à la réduction du taux d'analphabétisme, dans plusieurs communes du Borgou. D'après une étude commanditée par la DDC en 2014, 92% des alphabétisés déclarent utiliser les connaissances acquises dans leur activité professionnelle et dans la vie communautaire. Le programme régional de la DAO y a aussi contribué en soutenant un programme d'éducation et de formation ciblant les éleveurs transhumants particulièrement marginalisés des systèmes éducatifs compte tenu de leur mobilité. Au niveau national, les programmes ont contribué à l'adoption des politiques nationales d'alphabétisation et à l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. Un service ministériel des Alternatives Éducatives a été créé, renforçant leur recon-

naissance et ancrage. Les partenariats régionaux DAO en éducation ont aussi conduit des actions de recherche et dialogue politique avec les autorités qui ont impliqué des acteurs béninois. Cependant, le plaidoyer des acteurs sur l’alphabétisation, les alternatives éducatives et la formation professionnelle n’ont pas permis l’augmentation des ressources de l’État dans ces sous-secteurs. Cela pose la question majeure de la priorisation et de la volonté politique du gouvernement envers ceux-ci. Le domaine Éducation de base et Formation Professionnelle a consommé CHF 17.9 millions (22%).

Par le domaine **Gouvernance locale et Décentralisation** et grâce au Fonds étatique et multi-bailleurs d’Appui au Développement des Communes, la part des transferts généraux aux communes par l’État central est en augmentation timide mais progressive, de 2 à 4% du budget de l’État. L’appui suisse a également permis un accroissement moyen de 54% de la Taxe de Développement Local dans les 8 communes du Borgou durant la période de 2012–2015, et de 28.9% pour les recettes des équipements marchands. Fin 2015, 72 des 77 communes du Bénin disposent d’un service des impôts suite au plaidoyer, notamment de l’Association Nationale des Communes du Bénin. Les communes ont ainsi augmenté leurs capacités dans le recouvrement des impôts. Leur réinvestissement en faveur de services publics de qualité nécessite cependant un suivi plus rapproché, même si une amélioration de ceux-ci

est constatée. Par exemple le taux d’infrastructures scolaires en bon état est passé de 52% en 2012 à plus de 90% en 2015. Le financement et la gestion durables des infrastructures restent néanmoins un défi. Les 14 communes du Borgou/Alibori disposent chacune de cellule de participation citoyenne qui participe à l’ensemble des processus de planification locale et de redditions de comptes avec l’appui des radios locales. Depuis 2012, les associations de communes du Borgou/Alibori sont devenues des interlocutrices directes de la DDC qui les a appuyées à renforcer leur durabilité: cotisations des membres payées à près de 100% en 2015, contre 60% en 2012. Le schéma national d’aménagement du territoire n’ayant été approuvé que fin 2016, sa mise en œuvre a été retardée, alors que l’aménagement du territoire reste un enjeu majeur pour tous les secteurs du développement. Les organisations féminines ont conduit des processus de plaidoyer à tous les niveaux, qui ont résulté à ce que 68 femmes (contre 26 en 2008) soient élues conseillères communales en 2015 sur les listes des partis politiques. 8% de femmes siègent dans les conseils communaux des départements du Borgou/Alibori/Collines, soit le double de la moyenne nationale. Le domaine Gouvernance locale et Décentralisation a consommé CHF 17 millions (21%).



4. Implications pour 2017–2020

La présente Stratégie de Coopération Suisse au Bénin 2017–2020 s'inscrit dans une logique de continuité, de consolidation et de pérennisation. Elle garde donc ses 3 domaines d'intervention qui sont alignés avec les plans stratégiques sectoriels du Bénin pour la période 2017–2021 du Bénin. Mais afin de mieux répondre aux enjeux identifiés et aux leçons apprises, la stratégie suisse est ajustée de la manière suivante.

Au vu des dernières analyses de pauvreté et tenant compte de la présence d'autres bailleurs de fonds dans le pays, les départements du Borgou et de l'Alibori (45% du territoire, 21% de la population) restent la zone d'engagement prioritaire. La volonté d'être aussi engagé au niveau national, telle que développée dernièrement avec les programmes de plaidoyer/redevabilité, de genre et la participation accrue aux fonds sectoriels, sera poursuivie. Il n'est pas prévu de nouveaux programmes hors du Borgou-Alibori, mais les programmes existants prévoient une **plus grande flexibilité géographique**, notamment au sud, pour saisir d'éventuelles opportunités. Ces possibles extensions tiendront compte des critères suivants: indices de pauvreté, suivi des chaînes de valeur, taux d'analphabétisme, identification d'acteurs de changement, présence de programmes régionaux et/ou globaux, possibilités de mise à l'échelle ou de répliquions, coûts de transaction et/ou budget disponible.

La jeunesse (implication dans les instances de décisions et les organisations, formation et emploi) et la gouvernance (gestion des infrastructures, redevabilité, concertation et délégation effective de compétence) sont des enjeux cruciaux à la lecture du contexte. Au côté du genre, ils seront suivis dans les 3 domaines, tout comme les synergies entre domaines et programmes régionaux/globaux de la DDC (cf. annexe 9).

Le Bureau de la Coopération Suisse au Bénin continuera le dialogue politique sectoriel avec les autorités dans les groupes pour lesquels il est ou sera chef de file. Une cartographie des bailleurs sera faite, surtout par rapport aux «nouveaux» bailleurs hors OCDE.

Domaine DER – Développement Économique Rural (sécurité alimentaire): l'enjeu est de conserver et encore améliorer la sécurité alimentaire du

pays au vu des défis¹¹: très forte démographie et changement climatique, tous deux augmentant la pression sur des ressources naturelles déjà fragiles. Pour relever ces défis et s'aligner sur les priorités nationales, l'approche sera plus économique et créatrice d'emplois, de préférence envers les jeunes et les femmes. D'une part, elle favorisera la professionnalisation des exploitations et le soutien à l'émergence de petites voire moyennes entreprises agricoles et artisanes. D'autre part, elle privilégiera une approche *Markets Work For the Poor (M4P)* systématique, y compris dans le cadre des liens avec le nouveau programme régional DAO de commercialisation du bétail. Des tentatives seront faites pour intégrer les migrants/la diaspora pour des investissements (marchés, infrastructures) ou comme entrepreneurs. Une analyse sur le changement climatique sera conduite avec l'appui des réseaux.

Aux niveaux national et régional, le domaine DER travaillera davantage sur la durabilité financière des partenaires et sur la transhumance. Le plaidoyer/dialogue politique des organisations professionnelles sera renforcé par des actions communes avec d'autres acteurs de la société civile (**gouvernance transversale**). Au niveau local, le domaine thématiquera la diminution des conflits entre éleveurs et agriculteurs avec une approche préventive de Gestion de Programme Sensible aux Conflits (**GPSC**) en exploitant la démarche développée par des programmes régionaux. La problématique foncière ne sera pas travaillée directement, mais par les acteurs du domaine, en lien avec les autres bailleurs de fonds concernés. Les efforts pour favoriser l'accès des femmes aux facteurs de production (foncier, crédit agricole, etc.) et leur autonomisation (**Genre transversal**) seront poursuivis. Le soutien à un fonds sectoriel est envisagé, pour assurer la pérennité des institutions appuyées et renforcer les alliances avec les autres bailleurs de fonds. Concernant les conditions cadres pour les entreprises, la DDC souhaite créer des synergies avec le SECO s'il poursuit son engagement régional dans ce domaine.

Domaine Éducation de base et Formation professionnelle: Le domaine se concentrera sur les enfants et les jeunes, mettant l'accent sur les alternatives éducatives, la formation professionnelle duale et la qualité de l'éducation. Ces trois thèmes sont

¹¹ C'est pour cela que le domaine Développement Économique Rural correspond au critère SAP «Sécurité alimentaire».

en outre adressés par des programmes régionaux DAO, avec lesquels des synergies seront renforcées selon les principes évoqués ci-dessus. Les filles seront orientées vers des filières professionnalisantes plus techniques/scientifiques (*Genre transversal*). Les questions de natalité et de résolution des conflits (GPSC) seront intégrées aux *curricula* de formation. Il s'agira de travailler en synergie avec l'approche plus économique et créatrice d'emploi du domaine DER, en développant des métiers porteurs d'avenir pour les jeunes (machinisme agricole, installation de panneaux solaires, etc.), leur permettant une meilleure insertion professionnelle. Ceux-ci seront également accessibles aux migrants/personnes en mobilité tels que les transhumants et les jeunes en recherche de perspectives sociales et professionnelles. Ces mesures pourraient éventuellement répondre en partie au défi de la prévention de l'extrémisme violent. Les dotations budgétaires des sous-secteurs de l'éducation seront suivies avec les communes, tout comme la gestion décentralisée de l'alphabétisation (*Gouvernance transversale*). Celle-ci sera poursuivie non plus en général, mais articulée avec la formation professionnelle et plus ciblée sur des groupes d'intérêts économiques.

Domaine Gouvernance: Le domaine contribuera à l'enjeu national de gestion du territoire pour faire face aux défis que posent la démographie, le changement climatique et les conflits (GPSC) dans la gestion et le partage des ressources, notamment foncières. Il travaillera de concert avec les deux autres

domaines sur la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire par les communes et inter-communalités. L'appui à la production de données sociodémographiques permettra une gouvernance accrue des communes et une participation équitable des femmes, hommes, jeunes et migrants. Pour réaliser ceci, l'appui au transfert effectif et accru des ressources aux communes par les ministères sectoriels sera poursuivi. Une attention particulière sera portée sur le réinvestissement des recettes des communes en vue d'une meilleure délivrance des services publics. Des synergies sont à exploiter avec les programmes régionaux DAO sur ces thématiques. Un fort accent sera mis avec la société civile sur l'exigence de redevabilité des autorités locales et nationales auprès des populations. L'appui aux femmes leaders participera à ce contrôle citoyen ainsi qu'à thématiser politiquement les questions de natalité (*Genre transversal* et démographie). Le travail sur l'accès à la justice continuera entre autres par la mise à disposition d'avocats-conseils pour les élèves et les femmes victimes de violence, ainsi que par des contributions aux structures anti-corruption. Ce domaine Gouvernance viendra en appui au domaine DER pour la pérennisation des infrastructures économiques et marchandes par le travail sur leur mode de gestion (*Gouvernance transversale*). Il soutiendra aussi le domaine Éducation pour assurer une meilleure coordination/gestion du domaine au niveau local et garantir des investissements financiers accrus.



5. Priorités, objectifs et hypothèses d'impact



Par son action, le gouvernement suisse s'associe aux efforts que fait le Bénin pour développer une nation solidaire, de progrès et de justice sociale, active et respectée sur la scène internationale. Une nation qui crée un cadre propice et stimulant pour son développement socioéconomique, en visant l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants, dans le respect des principes de développement durable.

5.1. Objectif, hypothèse et principes

L'objectif général de l'appui de la Suisse au Bénin est de soutenir les efforts des Béninois-e-s vers un développement durable inclusif créateur d'emplois et de revenus, et le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de proximité bénéficiant à toutes et à tous. Elle s'inscrit dans la réalisation des droits et devoirs des citoyennes et des citoyens (en particulier les femmes et les jeunes), des organisations communautaires, des collectivités publiques et des entreprises.

Hypothèse : L'industrialisation étant encore faible au Bénin, le développement économique rural (agriculture, élevage, artisanat, petites et moyennes entreprises) est le secteur le plus susceptible de contribuer de manière significative à cet objectif général.

Il devrait aussi absorber une part importante de jeunes entrants sur le marché du travail. Toutefois, ce développement ne pourra se faire qu'avec des personnes éduquées et formées à des métiers porteurs d'avenir, au sein d'un cadre démocratique au niveau local et national qui soit à même d'offrir les services de base aux citoyennes et citoyens ainsi que les conditions propices au développement économique.

Les principes qui guident la stratégie de la Suisse 2017–2020 au Bénin sont:

- › **Continuité, consolidation et pérennisation.** Elle conserve donc ses trois domaines d'intervention ancrés dans les stratégies passées, mais avec les ajustements qui suivent.
- › Les enjeux liés au **changement climatique**, à la **démographie** (jeunesse) et à la **migration** forcent à concevoir des programmes et modalités adaptés à ces réalités, et à plus les lier au **travail régional**. Le soutien à la culture sera maintenu mais visera à créer des espaces d'expression pour faire des droits culturels des facteurs de réalisation des droits humains.

5.2. Objectifs et hypothèses de changement par domaine

La stratégie de la Suisse au Bénin comporte trois domaines prioritaires:

Le Développement Économique Rural (sécurité alimentaire), environ CHF 28.25 millions, (35.3% du budget de la stratégie) vise le développement économique de six filières porteuses (Igname, Lait, Maïs, Manioc, Riz, Viande) identifiées par les acteurs comme créatrices d'emplois et génératrices de revenus à l'échelle des départements de l'Alibori et du Borgou. Ce choix est aligné au *Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017–2025 (PSDSA)*. D'autres filières à potentiel économique peuvent être explorées en fonction des spécificités locales. L'objectif est de contribuer à atténuer les effets démographiques et de pauvreté en créant de l'emploi et de la richesse. Pour ce faire, le domaine se concentrera principalement sur la productivité, la production et la commercialisation des produits agricoles. Le développement des métiers agricoles et artisans, mais aussi des métiers techniques qui

y sont liés (installatrices de panneaux solaires, mécanisme agricole, etc.) sera un objectif prioritaire en concertation avec le domaine Education de base et Formation Professionnelle. Le domaine DER ne se focalise donc pas sur l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat, mais sur les composantes nécessaires à un développement économique rural permettant de conserver et encore améliorer la sécurité alimentaire du pays.

Les programmes travailleront sur: (1) les revenus et emplois locaux des six filières au bénéfice des exploitations familiales paysannes (EFP) et des entreprises appuyées; (2) la viabilité et capacité des acteurs (OSP, communes, intercommunalités, petites entreprises, diaspora) à délivrer des services, ce qui comprend leur pérennisation institutionnelle et opérationnelle (**Gouvernance transversale**); (3) la promotion de politiques sectorielles favorables au développement économique rural et aux EFP par le rôle de plaider des OSP et la capacité du gouvernement à y répondre (**Gouvernance transversale**).

Le **Genre transversal** sera adressé à travers l'autonomisation des femmes et leur accès aux facteurs de production. Les facteurs externes impactant les dynamiques de production et de commercialisation, comme le changement climatique et les conflits d'intérêts entre acteurs ou entre éleveurs et agriculteurs (**GPSC**) seront davantage pris en compte. Dans la mesure du possible, les dynamiques transfrontalières thématiques par les programmes régionaux et globaux de la DDC (commercialisation régionale du bétail, transhumance, marchés régionaux, post-récolte) seront incluses dans les interventions.

L'Éducation de base et **Formation Professionnelle** (environ CHF 27 millions, soit 33.7% du budget de la stratégie) ont pour objectif que les citoyen-ne-s disposent des connaissances et compétences qui leur permettent d'être acteurs de leur développement et de celui de leur communauté. En lien avec les programmes correspondants régionaux de la DDC, ce domaine table sur une articulation entre: (1) l'accès à une éducation de base de qualité comprenant les alternatives éducatives pour les enfants de 3 à 15 ans, et (2) un système de formation professionnelle et d'alphabétisation diversifié au service de l'insertion professionnelle des jeunes et des migrants de 15 à 30 ans. En synergie avec le domaine DER, l'appui à la formation professionnelle privilégie les métiers propices à développer l'économie rurale dans les départements de l'Alibori et du Borgou, mais cherche aussi à servir d'exemples à l'échelle nationale par (3) la mise en place de mécanismes adaptés et durables de financement et de pilotage du système éducatif (**Gouvernance transversale**), y compris par le dialogue politique de la DDC comme cheffe de file du domaine.

S'inscrivant dans l'agenda de l'UEMOA visant à renforcer la participation des collectivités territoriales

dans la réalisation de l'intégration régionale, le domaine de la **Gouvernance** (environ CHF 20 millions, soit 25% du budget de la stratégie) soutient les communes, accompagnées par les instances étatiques et sous la veille citoyenne, à délivrer des services publics de qualité et à mettre en place des conditions-cadre plus favorables au développement économique local. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition des services communaux de qualité. Ceci nécessite (1) un accroissement des ressources des communes et le réinvestissement de celles-ci dans les secteurs socioéconomiques de l'éducation, de la santé et des infrastructures marchandes, mais aussi (2) une gestion efficiente et transparente des affaires publiques locales et nationales favorisée par la redevabilité des pouvoirs publics envers une société civile comprenant un plus grand nombre de femmes et de jeunes et capable de mener des actions de concertation et plaidoyers politiques (**Genre transversal**). Enfin, (3) des services publics sont de qualité seulement si les autorités les planifient et les aménagent dans le territoire, en tenant compte des défis climatiques et démographiques, potentiellement conflictuels (**GPSC**).

Les trois domaines sont complémentaires et interdépendants, ce qui en améliore l'efficacité et la pertinence. Ainsi, des communes renforcées (**Gouvernance**) sont en mesure d'influer sur les mécanismes de transfert de fonds et disposent de ressources pour mener davantage d'actions en faveur de l'éducation et la formation professionnelle. De même, le renforcement des organisations socioprofessionnelles et des entreprises les amène à jouer un rôle actif dans la définition des métiers et donc de *curricula* performants de formation professionnelle, qui soient eux-mêmes en phase avec les besoins du marché et des acteurs économiques ruraux (DER).



6. Mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie précédente 2013–2016 s’est faite par des modalités d’environ 49% de contributions, 45% de mandats et 6% de financements à des fonds communs. Bien que la volonté soit de contribuer davantage à des fonds sectoriels, les conditions-cadres ne le permettent pas toujours. Les modalités et partenariats de mise en œuvre seront donc choisis en fonction des objectifs recherchés et de critères présentés en annexe 4.

Ainsi, lorsqu’un programme vise la responsabilisation des acteurs locaux ou un fort alignement avec les priorités du pays, les contributions de programmes, les contributions à une structure/programme de l’État et les fonds sectoriels communs seront privilégiées, pour autant que les critères d’engagement de la modalité choisie soient remplis. Si l’objectif recherché est la mise à l’échelle, les fonds sectoriels communs, les co-financements, la contribution à des organisations multilatérales seront privilégiées. Enfin, si l’objectif est l’introduction d’éléments nouveaux requérant des compétences absentes du Bénin, le mandat sera privilégié.

Les communes et intercommunalités sont des acteurs-clés pour tous les domaines: une approche consolidée envers celles-ci sera mise en place.

La Suisse maintiendra ses positions de cheffe de file pour un dialogue avec les ministères sectoriels sur

les politiques de développement, en synergie avec les autres bailleurs. Les programmes régionaux de la DAO, les programmes globaux de la DDC et les partenariats généraux de la DDC avec les ONGs suisses sont listés aux annexes 8 et 9.

Compte tenu des potentiels conflits identifiés (agriculteurs/éleveurs, conflits intergénérationnels), la **Gestion de Programme Sensible aux Conflits (GPSC)** sera suivie régulièrement et intégrée dans les domaines tels que décrit dans le chapitre 4 et 5.2.

Une analyse de risques liés aux partenaires est faite systématiquement. Les visites de terrain sont complétées par des comités de pilotage et des audits. Des revues et évaluations des programmes donneront des avis sur les résultats obtenus et les montages institutionnels. Quelques capitalisations et/ou études d’impacts seront effectuées, dans la mesure du possible avec les conseillers et groupes thématiques régionaux DAO et/ou les **réseaux DDC**. Ceux-ci seront mis à contribution pour les moments forts des programmes auxquels ils peuvent apporter une plus-value ou pour la gestion institutionnelle du savoir.



7. Pilotage de la stratégie

Le pilotage, l'exécution et le suivi de la présente stratégie de coopération sont placés sous la responsabilité du Bureau de Coopération. Le système de suivi présenté à l'annexe 5 est un instrument permettant l'observation et la collecte d'informations sur le contexte et les programmes dans une perspective de pilotage stratégique et de redevabilité. Le suivi s'opère à partir des constats de terrain, des échanges avec les partenaires, des informations médiatiques et sur la base de documents-sources identifiés. Il se concentre sur les trois champs d'observation suivants:

➤ **Analyse du contexte:** conduite 1 fois tous les deux mois de manière résumée et envoyée à l'ambassade suisse à Accra et au siège de la DDC en Suisse. Une analyse MERV annuelle est effectuée en septembre-octobre. Le suivi des risques (annexe 6) et des scénarii (annexe 7) se fera par le Plan de Gestion de la Sécurité ainsi qu'au travers du MERV et du Rapport Annuel, ce qui permet de vérifier continuellement si la stratégie reste pertinente et adapter sa mise en œuvre en fonction des évolutions.

➤ **Résultats des programmes de développement (contribution suisse et niveau pays):** le cadre de résultats de la stratégie (annexe 2) permet le suivi pluriannuel des objectifs fixés. Les résultats de la contribution suisse par domaine sont alimentés par les rapports opérationnels et financiers des partenaires et les rapports de fin de phase par projet. Des évaluations ou des capitalisations sont conduites au moins une fois tous les quatre ans sur chaque programme, complété par des enquêtes de

bénéficiaires une fois tous les deux ans, et des analyses coûts-bénéfices lorsque nécessaire. L'évaluation des résultats du pays se base principalement sur les plans stratégiques sectoriels du Bénin pour la période 2017–2021 du Bénin, ainsi que les revues sectorielles annuelles conduites conjointement par le gouvernement et les bailleurs de fonds. Enfin, cette stratégie de coopération suisse fera l'objet d'une revue à mi-parcours fin 2018 et d'un bilan final début 2020.

➤ **Gestion du portefeuille et du Bureau de la Coopération Suisse au Bénin :** l'allocation budgétaire, la répartition par domaine, par modalités, la présence au niveau local/national, la gestion efficiente du BuCo feront l'objet d'un suivi particulier par le Manuel de Gestion, le Rapport annuel de Gestion et le Rapport annuel de Contrôle Interne du BuCo. Les prises de décisions seront transcrites dans le Rapport Annuel.

Enfin, l'engagement suisse est régulièrement suivi par le gouvernement béninois et la communauté internationale à travers l'analyse des données de l'aide publique au développement au Bénin (suivi du partenariat de Busan), le BuCo envoyant ses données plusieurs fois par an aux ministères impliqués.

8. Annexes

Annexe 1: Tableau synoptique de la Stratégie de Coopération Suisse au Bénin 2017-2020

Stratégie de Coopération Suisse au Bénin 2017 – 2020 (STRACOBEN) CHF 80 millions = environ FCFA 48 milliards <i>(sans frais de gestion du Bureau de Coopération Suisse au Bénin)</i>		
Objectif Général: L'objectif général de l'appui de la Suisse au Bénin est de soutenir les efforts des béninois vers un développement durable inclusif créateur d'emplois et de revenus, et le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de proximité bénéficiant à toutes et à tous. Elle s'inscrit dans la réalisation des droits et devoirs des citoyennes et des citoyens (en particulier les femmes et les jeunes), des organisations communautaires, des collectivités publiques et des entreprises.		
Thèmes transversaux: Genre et Gouvernance		
Développement Économique Rural Aligné au <i>Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017-2025 (PSDSA) et son Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2021 (PNIASAN) du Bénin</i> CHF 28.25 millions (35.3%) = environ FCFA 16.95 milliards	Éducation de base et Formation Professionnelle Aligné au <i>Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) du Bénin</i> CHF 27 millions (33.7%) = env. FCFA 16.2 milliards	Gouvernance Aligné à la <i>Politique Nationale de Décentralisation / Déconcentration (PONADEC) du Bénin</i> CHF 20 millions (25%) = environ FCFA 12 milliards
Objectif: Le développement économique des filières porteuses crée des emplois, augmente les revenus des acteurs, contribue à l'amélioration des politiques nationales et à la pérennisation de la sécurité alimentaire.	Objectif: Les citoyen-ne-s disposent des connaissances et compétences qui leur permettent d'être acteurs de leur développement et de celui de leur communauté.	Objectif: Les communes, accompagnées par les instances étatiques et sous la veille citoyenne, délivrent des services publics de qualité et mettent en place des conditions-cadre plus favorables au développement économique local.
Effets escomptés: 1. Sécurité alimentaire, Emploi et Revenu: La productivité, les revenus et les emplois locaux dans au moins 4 des 6 filières prioritaires (Igname, Lait, Maïs, Manioc, Riz, Viande) sont améliorés au bénéfice des Exploitations Familiales Paysannes (EFP) et entreprises appuyées. 2. Pérennité des prestataires de services: Les acteurs de développement rural appuyés (Organisations socioprofessionnelles, Communes, Intercommunalités, Entreprises) ont consolidé leur viabilité et leur capacité à délivrer des services. (Gouvernance transversale). 3. Politiques favorables: Des politiques sectorielles favorables au Développement Économique Rural et aux Exploitations Familiales Paysannes sont mises en œuvre (Gouvernance transversale).	Effets escomptés: 1. Éducation de qualité: Les enfants (garçons et filles de 3 à 15 ans) des départements de l'Alibori et du Borgou ont accès à une éducation de base de qualité qui inclut les Alternatives Éducatives. 2. Insertion professionnelle: Un système de formation professionnelle diversifié et un dispositif adapté d'alphabétisation au service de l'insertion professionnelle des jeunes de 15-30 ans sont consolidés, au moins dans les départements de l'Alibori et du Borgou. 3. Gouvernance du système: Des mécanismes adaptés et durables de financement et de pilotage du système d'éducation sont mis en place (Gouvernance transversale).	Effets escomptés: 1. Décentralisation financière et services publics: Plus de ressources sont à disposition des communes de l'Alibori et du Borgou, qui réalisent des investissements socioéconomiques durables au profit des populations. 2. Redevabilité et participation: La gestion efficiente et transparente des affaires publiques locales et nationales est favorisée par la redevabilité des pouvoirs publics et la participation inclusive de la société civile. 3. Aménagement du territoire: Les conditions-cadre de l'aménagement du territoire sont élaborées par les instances nationales et mises en œuvre par les communes et leurs intercommunalités.
Autres (Crédit Global du Bureau de Coopération Suisse au Bénin): CHF 4.75 millions (6%)		

Annexe 2: Cadres des résultats de la Stratégie de Coopération Suisse au Bénin 2017-2020

Pour les abréviations non explicitées dans le texte, voir à la fin du cadre de résultat de chaque domaine.

Domaine 1 - Cadre des résultats du domaine Développement Économique Rural (DER)

Finalité/Hypothèse de changement: Le développement économique des filières porteuses crée des emplois, augmente les revenus des acteurs, contribue à l'amélioration des politiques nationales et à la pérennisation de la sécurité alimentaire.																																																																									
Effets de la stratégie suisse	Contributions de la stratégie suisse		Effets de développement du Bénin																																																																						
<p>1^{er} Effet (Sécurité alimentaire, Emploi et Revenu): La productivité, les revenus et les emplois locaux dans au moins 4 des 6 filières priorisées¹ sont améliorés au bénéfice des EFP et entreprises appuyées.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>16</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. ARI FS4 :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Maïs</td> <td>0.18 (11.3%)</td> <td>0.21 (+15%)</td> </tr> <tr> <td>- Manioc</td> <td>0.26 (2.8%)</td> <td>0.43 (+66%)</td> </tr> <tr> <td>- Riz</td> <td>0.20 (9.3%)</td> <td>0.32 (+61%)</td> </tr> <tr> <td>- Soja</td> <td>0.09 (9.5%)</td> <td>0.11 (+20%)</td> </tr> <tr> <td>- Viande</td> <td>Dès 2017</td> <td>(+52%)</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1.2. ARI E1: Revenu additionnel* moyen des producteurs (H/F) et des PME généré annuellement dans les filières retenues (nombre de personnes):</th> <th>Revenu moyen (RM): Dès 2018</th> <th>RM: ≥10%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Maïs</td> <td rowspan="5">Nombre de personnes: 378 sur échantillon de 628 (= 60.2%)</td> <td rowspan="5">Nbr. Personnes: 1'125 sur 1'500 (= 75%)</td> </tr> <tr> <td>- Manioc</td> </tr> <tr> <td>- Viande</td> </tr> <tr> <td>- Riz</td> </tr> <tr> <td>- (Soja)</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1.3. Nombre de contrats de travail additionnels (≥ 6 mois) faits par les acteurs appuyés (OSP, entreprises, (inter-) Communes)</th> <th>126 (H99/F27)</th> <th>626 (+125 / an)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- H/F ≤30 ans</td> <td rowspan="2">H38/F20 H61/F07</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td>- H/F >30 ans</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ 6 filières priorisées: Igname, Lait, Maïs, Manioc, Riz, Viande. D'autres filières possibles selon les spécificités locales: Huile végétale, Maraichage, Matériaux locaux, Miel, Neem, Papaye, Soja, etc.</p>	Indicateurs:	16	2020	1.1. ARI FS4 :			Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) :			- Maïs	0.18 (11.3%)	0.21 (+15%)	- Manioc	0.26 (2.8%)	0.43 (+66%)	- Riz	0.20 (9.3%)	0.32 (+61%)	- Soja	0.09 (9.5%)	0.11 (+20%)	- Viande	Dès 2017	(+52%)	1.2. ARI E1: Revenu additionnel* moyen des producteurs (H/F) et des PME généré annuellement dans les filières retenues (nombre de personnes):	Revenu moyen (RM): Dès 2018	RM: ≥10%	- Maïs	Nombre de personnes: 378 sur échantillon de 628 (= 60.2%)	Nbr. Personnes: 1'125 sur 1'500 (= 75%)	- Manioc	- Viande	- Riz	- (Soja)	1.3. Nombre de contrats de travail additionnels (≥ 6 mois) faits par les acteurs appuyés (OSP, entreprises, (inter-) Communes)	126 (H99/F27)	626 (+125 / an)	- H/F ≤30 ans	H38/F20 H61/F07		- H/F >30 ans	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ La dynamisation de l'économie rurale et locale, surtout du Borgou/Alibori (20% de la population béninoise), contribue à la croissance économique globale du pays et diversifie les filières porteuses autres que le coton. ➢ Le développement des filières permet à tous les acteurs de profiter de marchés locaux et régionaux (Programme régional Commercialisation du bétail). ➢ L'économie rurale favorise les exportations des produits locaux vers les pays de la sous-région, ce qui provoque un afflux de devises et contribue à une amélioration de la balance des paiements. <p>Résultats suisses:</p> <ol style="list-style-type: none"> Les EFP et les PME mettent en pratique les itinéraires et innovations techniques enseignés/diffusés Les entreprises appuyées, actives dans la transformation/ commercialisation des produits locaux, peuvent faire le suivi de leurs chaînes de valeur. Des infrastructures économiques et marchandes (marchés à bétail, hangars, marchés de produits agricoles) sont construites par appels d'offres sous responsabilité des communes/intercommunalités et cogérées par elles (Gouvernance transversale). Suite à une analyse CEDRIG, les programmes DER sont renforcés par des mesures d'adaptation et de mitigation vis-à-vis de l'eau et du changement climatique (y inclus l'environnement et les risques de catastrophes naturelles). En synergie avec le domaine Éducation de base et Formation professionnelle, et le Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales (PREPP), des jeunes, femmes et migrants ont accès à de nouveaux métiers agricoles et artisans au Bénin. <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ L'environnement économique et sécuritaire dans la sous-région reste favorable à un développement du secteur productif dans la zone d'intervention. ➢ Les interventions de la DDC sont soutenues par des efforts similaires de la part du gouvernement et d'autres acteurs (bailleurs, opérateurs économiques, organisations non-gouvernementales). <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Les effets du changement climatique (y inclus l'environnement et les catastrophes naturelles) sont plus forts/plus fréquents que les mesures de prévention et de mitigation mises en place. Les ressources naturelles diminuent et/ou se fragilisent davantage. ➢ Le climat des affaires (taxes, imposition, etc.) n'est pas favorable aux entreprises. ➢ Le gouvernement reste axé sur la filière coton. ➢ Catastrophes naturelles majeures (sécheresses, inondations, invasion d'insectes, érosion, vents forts, maladies transmissibles du bétail à l'être humain). 	<p>1^{er} effet: Grâce à la promotion des filières agricoles², assurer la compétitivité et l'accès aux marchés des productions et produits agricoles et agroalimentaires, y compris ceux produits par les femmes et les groupes vulnérables (<i>Source: PSDSA, PNIASAN, revues sectorielles</i>).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>15</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) (PSDSA, Axe 1 / PNIASAN, 4.3.1 p. 23):</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Maïs</td> <td>1.3</td> <td>1.5 (+15%)</td> </tr> <tr> <td>- Manioc</td> <td>12.0</td> <td>20.0 (+67%)</td> </tr> <tr> <td>- Riz</td> <td>3.1</td> <td>5.0 (+61%)</td> </tr> <tr> <td>- Soja</td> <td>Dès 2017</td> <td>Dès 2018</td> </tr> <tr> <td>- Viande (tonnes)</td> <td>68'492</td> <td>104'000 (+52%)</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1.2. Accroissement des revenus des EFP (H/F). (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 13 p. 66)</th> <th>Dès 2018</th> <th>+7.5%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.3. Nombre cumulé d'emplois créés dans les chaînes de valeur prioritaires (désagrégé par genre). (PSDSA, Axe 2 / PNIASAN, IR-2.5 p. 67)</td> <td>Dès 2018</td> <td>147'000 dont 30% F</td> </tr> <tr> <td>1.4. Taux de croissance du PIB agricole. (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 11 p. 66)</td> <td>4.1%</td> <td>≥6%</td> </tr> </tbody> </table> <p>² Ananas, Anacarde, Maïs, Manioc, Maraichage, Lait, Œufs, Pisciculture, Riz, Viande. Autres filières promues: Huile végétale (Karité, Palmier), Igname, Soja, etc.</p>	Indicateurs:	15	2021	1.1. Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) (PSDSA, Axe 1 / PNIASAN, 4.3.1 p. 23):			- Maïs	1.3	1.5 (+15%)	- Manioc	12.0	20.0 (+67%)	- Riz	3.1	5.0 (+61%)	- Soja	Dès 2017	Dès 2018	- Viande (tonnes)	68'492	104'000 (+52%)	1.2. Accroissement des revenus des EFP (H/F). (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 13 p. 66)	Dès 2018	+7.5%	1.3. Nombre cumulé d'emplois créés dans les chaînes de valeur prioritaires (désagrégé par genre). (PSDSA, Axe 2 / PNIASAN, IR-2.5 p. 67)	Dès 2018	147'000 dont 30% F	1.4. Taux de croissance du PIB agricole. (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 11 p. 66)	4.1%	≥6%
Indicateurs:	16	2020																																																																							
1.1. ARI FS4 :																																																																									
Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) :																																																																									
- Maïs	0.18 (11.3%)	0.21 (+15%)																																																																							
- Manioc	0.26 (2.8%)	0.43 (+66%)																																																																							
- Riz	0.20 (9.3%)	0.32 (+61%)																																																																							
- Soja	0.09 (9.5%)	0.11 (+20%)																																																																							
- Viande	Dès 2017	(+52%)																																																																							
1.2. ARI E1: Revenu additionnel* moyen des producteurs (H/F) et des PME généré annuellement dans les filières retenues (nombre de personnes):	Revenu moyen (RM): Dès 2018	RM: ≥10%																																																																							
- Maïs	Nombre de personnes: 378 sur échantillon de 628 (= 60.2%)	Nbr. Personnes: 1'125 sur 1'500 (= 75%)																																																																							
- Manioc																																																																									
- Viande																																																																									
- Riz																																																																									
- (Soja)																																																																									
1.3. Nombre de contrats de travail additionnels (≥ 6 mois) faits par les acteurs appuyés (OSP, entreprises, (inter-) Communes)	126 (H99/F27)	626 (+125 / an)																																																																							
- H/F ≤30 ans	H38/F20 H61/F07																																																																								
- H/F >30 ans																																																																									
Indicateurs:	15	2021																																																																							
1.1. Accroissement des rendements nets (% et valeur absolue en tonnes/ha) (PSDSA, Axe 1 / PNIASAN, 4.3.1 p. 23):																																																																									
- Maïs	1.3	1.5 (+15%)																																																																							
- Manioc	12.0	20.0 (+67%)																																																																							
- Riz	3.1	5.0 (+61%)																																																																							
- Soja	Dès 2017	Dès 2018																																																																							
- Viande (tonnes)	68'492	104'000 (+52%)																																																																							
1.2. Accroissement des revenus des EFP (H/F). (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 13 p. 66)	Dès 2018	+7.5%																																																																							
1.3. Nombre cumulé d'emplois créés dans les chaînes de valeur prioritaires (désagrégé par genre). (PSDSA, Axe 2 / PNIASAN, IR-2.5 p. 67)	Dès 2018	147'000 dont 30% F																																																																							
1.4. Taux de croissance du PIB agricole. (PSDSA, Objectif global / PNIASAN, 11 p. 66)	4.1%	≥6%																																																																							
<p>2^{ème} Effet (Pérennité des prestataires de services): Les acteurs de développement rural appuyés (OSP, Communes, intercommunalités, entreprises) ont consolidé leur viabilité et leur capacité à délivrer des services. (Gouvernance transversale).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs: (Gouv. transversale):</th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Part des ressources propres:</td> <td>10%</td> <td>≥20%</td> </tr> <tr> <td>- Recettes sur commerce/services rendus (Tous)</td> <td rowspan="2">1%</td> <td rowspan="2">≥10%</td> </tr> <tr> <td>- Cotisation des membres OSP</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs: (Gouv. transversale):	2015	2020	2.1. Part des ressources propres:	10%	≥20%	- Recettes sur commerce/services rendus (Tous)	1%	≥10%	- Cotisation des membres OSP	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Des OSP, communes et entreprises capables de rendre des services concrets (conseils, infrastructures, gestion, priorisation dans les plans communaux, livraisons, etc.) contribuent à professionnaliser et pérenniser les exploitations familiales paysannes. ➢ Des infrastructures gérées et maintenues (Gouvernance transversale) permettent la continuation long-terme de leur utilisation et effets. <p>Résultats suisses:</p> <ol style="list-style-type: none"> Les interprofessions agricoles et artisanes sont renforcées institutionnellement, et mises en lien avec leurs filières régionales (Programme régional ECOWAP et Gouvernance transversale). Les OSP ont élaboré et mis en œuvre une stratégie de diversification des ressources (si possible tenant 	<p>2^{ème} effet: Contribuer à la croissance et à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle à travers une production efficace et une gestion durable des exploitations dirigées aussi bien par les hommes, que par les femmes et les jeunes. (<i>Source: PSDSA, PNIASAN, revues sectorielles</i>)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>15</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Allocation des dépenses publiques à l'agriculture (Financement agricole: PSDSA, Axe 5 / PNIASAN, p.68 et p. 14):</td> <td>6.9%</td> <td>≥ 10% annuellement</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	15	2021	2.1. Allocation des dépenses publiques à l'agriculture (Financement agricole: PSDSA, Axe 5 / PNIASAN, p.68 et p. 14):	6.9%	≥ 10% annuellement																																																							
Indicateurs: (Gouv. transversale):	2015	2020																																																																							
2.1. Part des ressources propres:	10%	≥20%																																																																							
- Recettes sur commerce/services rendus (Tous)	1%	≥10%																																																																							
- Cotisation des membres OSP																																																																									
Indicateurs:	15	2021																																																																							
2.1. Allocation des dépenses publiques à l'agriculture (Financement agricole: PSDSA, Axe 5 / PNIASAN, p.68 et p. 14):	6.9%	≥ 10% annuellement																																																																							

- ARI GO2: Taxe de développement local (14 Communes)	4%	≥10%	<p>compte des migrants/diaspora comme agents financeurs).</p> <p>c) Les acteurs du DER (y compris BuCo) sont formés à la GPSC et ont intégré ses outils dans leurs plans, ce qui leur permet de gérer les services en tenant compte des dimensions de conflits entre bénéficiaires.</p> <p>d) La thématique du changement climatique est systématiquement prise en compte par les acteurs DER (agriculture intelligente face au climat, reboisement, constructions qui s'adaptent aux aléas climatique, à l'environnement et aux catastrophes naturelles, aménagement d'aires de pâturage, gestion hydrique).</p> <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'environnement politique est favorable au développement des prestataires de services. ➤ Les interventions de la DDC sont soutenues par des efforts similaires du gouvernement et des autres acteurs (bailleurs, opérateurs économiques, organisations non gouvernementales, collectivités territoriales). <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les variations des prix du marché mettent en danger l'exploitation familiale paysanne individuelle et sa capacité à payer ses engagements (redevances pour les communes, cotisation pour les OSP, dettes pour les crédits de microfinance). ➤ L'augmentation des coûts de production diminue les marges bénéficiaires. ➤ Corruption (Gouvernance transversale). 	-			
2.2. Nombre et % d'infrastructures agropastorales construites - avec dispositif de gestion et d'entretien slmt approuvé - avec dispositif opérationnel	15 (100%)	25 (+10 = 100%)			2.2. Nombre de femmes rurales ayant accédé aux (PSDSA, Axe 4 / PNIASAN p. 76):	Dès 2018	Dès 2018
	22%	≥32%			- intrants - crédits - transformation agricole		
	9 (60%)	≥50%		2.3. Proportion de producteurs pouvant résister aux risques climatiques. (PSDSA, Axe 3)	Dès 2018	≥ 30% (d'ici 2025)	
	6 (40%)	≥50%					
2.3. % et nombre de personnes satisfaites (H/F) de la qualité des prestations utilisées par type de service:							
- Fourniture d'intrants	70%	≥75%					
- Formation							
- ARI E2: Accès aux services financiers	69%	≥75%					
	68%	≥75%					

3^{ème} Effet (Politiques favorables):
Des politiques sectorielles favorables au DER et aux EFP sont mises en œuvre. (**Gouvernance transversale**).

Indicateurs:	2015	2020
3.1. ARI FS3: Nombre de politiques favorables approuvées suite aux propositions faites par les acteurs DER en réseaux (Gouvernance transversale)	2	≥5
3.2. Accroissement de l'indice d'autonomisation ³ H/F dans les EFP (Genre transversal)	H 0.7 F 0.37	+20%
3.3. Nombre de conflits entre agriculteurs et éleveurs enregistrés par l'ANOPER (GPSC)	46	23 (-50%), d'ici 2025

³ L'indice d'autonomisation ne mesure pas que les revenus, mais aussi l'accès à la terre, au crédit, et beaucoup d'autres facteurs.

Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:

- Le développement économique rural est soutenu par des politiques institutionnelles favorables aux acteurs.
- Des politiques sectorielles (agricole, artisanale, commerciale) plus favorables aux EFP créent un environnement permettant à celles-ci de mieux se développer économiquement et socialement.

Résultats suisses:

- Les OSP faitières agricoles et artisanes sont incontournables dans la définition des politiques et stratégies sectorielles et (inter-)communales: elles sont consultées par l'État et figurent dans les documents élaborés (**Gouvernance transversale**).
- Le code pastoral est élaboré et adopté. Il contient la problématique des conflits (exaspéré par le changement climatique) entre éleveurs (transhumants) et agriculteurs avec une approche sensible aux conflits (**GPSC**).
- La loi d'orientation agricole est élaborée et adoptée. Elle définit les grands axes de politiques agricoles favorables au développement des EFP.
- La «carte d'identité rurale» est diffusée et permet la reconnaissance du statut du paysan au niveau national (voire régional).

Suppositions:

- Les acteurs DER font des propositions qui sont reprises par d'autres acteurs publics et/ou privés.
- Le dialogue politique mené par la DDC (par exemple dans les sous-groupes sectoriels) renforce le plaidoyer des acteurs DER et autres partenaires.

Risques:

- Les acteurs DER sont instrumentalisés par l'État et les opérateurs économiques à leur propre profit.
- Les conflits non-résolus dans le secteur cotonnier bloquent le dialogue des acteurs publics-privés.
- L'Assemblée Nationale n'adopte pas les propositions de projets de lois proposées par les OSP.

3^{ème} effet:
Renforcer la résilience des populations vulnérables, notamment des exploitations familiales agricoles. (Source: PSDSA, PNIASAN, revue sectorielle)

Indicateurs:	15	2021
3.1. Nombre de mécanismes de financements et d'assurances opérationnels (PSDSA, Axe 5 / PNIASAN, p. 42-45)	1	4
3.2. Niveau de représentativité des femmes dans les instances de gouvernance. (PSDSA, Axe 4.4 p. 42 / PNIASAN, p. 68)	8%	25%
3.3. Gestion Durable des Terres intégrée dans la planification communale et intercommunale (PDC 3 ^{ème} génération). (PSDSA, Axe 3 / PNIASAN, IR-3.3 ; page 67)	10%	60%

Genre: amélioration de la prise en compte du genre dans les programmes en termes d'accès des femmes aux facteurs de production (foncier, crédit agricole, etc.) et de leur statut dans les exploitations et au sein des acteurs (OSP, entreprises, communes). Les indicateurs, entre autres ceux d'autonomisation économique des femmes et des hommes (pourcentage exploitant-e-s agricoles, part de revenus nets familiaux additionnels générés et contrôlés par les hommes et les femmes, taux d'autonomisation économique des femmes) seront suivis et renseignés.

Lignes d'intervention de la Suisse:

- La **démographie** est adressée surtout par la création d'emplois pour contribuer à absorber toujours plus de jeunes arrivant sur le marché du travail, ainsi que par la gestion des ressources naturelles pour tenter d'alléger la pression qu'exerce plus de bouches à nourrir. Il y a donc un lien direct entre sécurité alimentaire, démographie et changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles).
- Accompagner les acteurs DER à intégrer les thématiques fortement liées à la gestion des ressources et catastrophes naturelles, notamment le **changement climatique** (gouvernance environnementale), la **démographie**, la délimitation des couloirs de passage et aires de pâturage et l'accès à/gestion de l'eau, la cohabitation apaisée entre agriculteurs et éleveur (transhumants) par des outils **GPSC**.
- Promouvoir et renforcer les EFP en développant les capacités des OSP agricoles, d'éleveurs et d'artisans pour qu'elles offrent des services de qualité à leurs membres (formation continue, conseil à l'EFP, contrats d'approvisionnement, commercialisation, développement des filières) ou facilitent l'accès aux services offerts par d'autres (Communes, services déconcentrés de l'État, entreprises, micro/mésfinance).
- Favoriser l'émergence des petites et moyennes entreprises (dont les EFP) et les renforcer comme acteurs-clefs économiques dans la transformation et la commercialisation des produits et services ruraux/locaux.
- Appuyer les acteurs locaux dans le secteur de la formation professionnelle artisanale et agricole pour qu'ils développent une offre flexible et adaptée à la demande avec des métiers porteurs. Ceci est en **synergie avec le domaine Éducation de base et Formation Professionnelle** y inclus le **Programme régional PREPP**, dans le but d'assurer un *continuum* dans l'éducation des jeunes béninois-e-s.

- Appuyer les communes/intercommunalités et les OSP dans la mise à disposition et la gestion durable d'infrastructures économiques rurales (marchés de produits agricoles, magasins de stockage, routes, etc.) qui facilitent le développement de l'économie rurale et locale et la mise en marché des produits. Ceci est en **synergie avec le domaine Gouvernance**, qui travaille sur la maîtrise d'ouvrage (inter-)communale.
- Appuyer le plaidoyer et le dialogue politique des acteurs DER afin d'améliorer l'environnement institutionnel, juridique et politique (**Gouvernance transversale**) pour les EFP et les autres acteurs locaux du secteur privé (artisans, petits et moyens entrepreneurs), notamment sur la politique des intrants agricoles, le financement du secteur, la transhumance et la question foncière. Cette ligne d'intervention pourrait être accompagnée par une contribution à un fonds national pour le développement du secteur agricole.
- **Intégration régionale (voir annexe 9)**: le domaine DER s'inscrit dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO de la manière suivante:
 - Promouvoir un développement économique rural intégrant les aspects transfrontaliers (transformation, marchés, **transhumance**, etc.).
 - Sensibiliser, en **synergie avec le programme régional ECOWAP** et le **programme régional PREPP**, les organisations socioprofessionnelles faitières du secteur agricole et artisan ainsi que les institutions nationales de politiques agricoles de la CEDEAO.
 - Appuyer les acteurs nationaux (OSP, communes, structures déconcentrés de l'État) pour qu'ils articulent leurs activités avec la région.
 - Échanger avec les Bureaux de Coopération Suisse en Afrique de l'Ouest sur les thématiques de changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles), démographie et transhumance afin de capitaliser les meilleures pratiques.

Ressources:

- CHF 28.25 millions, soit 35.3% du budget de la Stratégie de Coopération (sans frais de gestion du BuCo).
- Financement conjoint recherché pour le programme d'appui aux entreprises.
- Participation souhaitée à un fonds sectoriel national, de concert avec d'autres bailleurs (ex.: Union Européenne, Belgique, Agence française de Développement, FIDA et Banque Mondiale), soit pour le Fonds National de Développement Agricole (FNDA), soit le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) affecté à l'Agriculture, soit les deux.

Partenaires:

- Dialogue politique sectoriel en partenariat avec l'Union Européenne, les ambassades de la Belgique et des Pays-Bas, l'Agence française de Développement, le FIDA, la FAO et les ONGs impliquées dans le DER (Helvetas Swiss Intercooperation, Swisscontact, LARES, SNV, etc.), surtout sur les thèmes élevage et transhumance, accès au crédit, accès au foncier, statistiques agricoles.
- Mise en œuvre du domaine en partenariat avec les mandataires Helvetas Swiss Intercooperation, Swisscontact, SNV, les organisations socioprofessionnelles départementales agricoles, d'éleveurs et d'artisans (URP, CIM, UDOPER, OSP de base) et leurs faitières nationales (PNOPPA, FUPRO, ANAF, ANOPER, CNAB, UCIMB, SYNPA) et, selon les opportunités, avec les pouvoirs publics au niveau national (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche; Ministère de l'Industrie, du Commerce et l'Artisanat), départemental ou communal (DDAEP, SCDA ou agences) et les entreprises.
- Infrastructures économiques et marchandes fonctionnelles en partenariat avec les communes, leurs intercommunalités et les entreprises (partenariats publics-privés, maintenance).
- Facilitation de la bonne gestion du savoir avec des structures béninoises de recherche (instituts, universités, etc.) et les ONGs suisses précitées.
- Synergies entre programmes/acteurs du DER, avec les autres domaines et programmes DDC régionaux/globaux (ex: PGSA post-récolte).
- Échanges avec les autres BuCos DDC et les ONGs suisses sur les thématiques liées à la transhumance (**GPSC**) et le changement climatique.

Résultats de gestion/performance:

- Diversifier les modalités si leurs conditions sont réunies (cf. chapitre 6 de la stratégie et annexe 4), soit en changeant de modalité pour la phase suivante d'un programme, soit en arrêtant un programme et en le remplacement par un autre en co-financement ou coopération déléguée, soit en contribuant à un fonds sectoriel agricole (FNDA ou FADeC affecté Agriculture).
- Les contributions aux Ministères sont à continuer seulement s'ils remplissent les critères définis au chapitre 6 et à l'annexe 4 de la stratégie.
- Lors de mandats (y compris phases suivantes), travailler avec d'éventuels *consortia* que s'ils remplissent les critères définis à l'annexe 4 de la stratégie.
- Développer la **GPSC** de manière consciente et préventive dans le portefeuille DER, et la faire connaître à tous les partenaires.
- Assumer le rôle de cheffe de file du sous-groupe Élevage et Transhumance pendant au moins 2 ans.
- Privilégier des revues/évaluations/capitalisations mixtes (internes-externes) pour favoriser la rétention du savoir à l'interne DDC et bénéficier de recommandations réalistes. Systématiquement y associer les **conseillers régionaux DAO** et les **réseaux DDC**.
- Responsabiliser le personnel local à accroître son rôle de gestion/synthèse de portefeuille global, de dialogue politique et de coordination.

Abréviations:

ANAF	Association Nationale des Femmes Agricultrices de la FUPRO	PGSA	Programme Global Sécurité Alimentaire
ANOPER	Association Nationale des Organisations de Producteurs et d'Éleveurs de Ruminants	PNIASAN	Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2021
DDAEP	Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche	PNOPPA	Plateforme nationale des Organisations Paysannes et Professionnelles Agricoles
CEDRIG	<i>Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance</i> (= Lignes Directrices Pour l'Intégration du Climat, de l'Environnement et de la Réduction des Risques de Catastrophe)	PREPP	Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales
CIM	Chambres Interdépartementales des Métiers	PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017-2025
CNAB	Confédération Nationale des Artisans du Bénin	SCDA	Secteur Communal de Développement Agricole
EFP	Exploitation Familiale Paysanne	SNV	<i>Stichting Nederlandse Vrijwilligers</i> = Organisation Néerlandaise de Développement
FUPRO	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin	SYNPA	Synergie Paysanne
FNDA	Fonds National de Développement Agricole	UCIMB	Union des Chambres Interdépartementales des Métiers du Bénin
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale	UDOPER	Union Départementale des Organisations de Producteurs et d'Éleveurs de Ruminants
PDC	Plan de Développement Communal	URP	Union Régionale des Producteurs

Domaine 2 - Cadre des résultats du domaine Éducation de base et Formation Professionnelle

Finalité/Hypothèse de changement: Les citoyens ne disposent pas des connaissances et compétences qui leur permettent d'être acteurs de leur développement et de celui de leur communauté.																																																		
Effets de la stratégie suisse	Contributions de la stratégie suisse	Effets de développement du Bénin																																																
<p>1^{er} effet (Éducation de qualité): Les enfants (Garçons et Filles de 3 à 15 ans) des départements de l'Alibori et du Borgou ont accès à une éducation de base de qualité qui inclut les Alternatives Éducatives.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. Taux d'achèvement (G/F)</td> <td>61.9% (G 59.8% F 64.2%)</td> <td>≥70%</td> </tr> <tr> <td>1.2. ARI EV2: Nombre d'enseignants formés (H/F)</td> <td>860</td> <td>≥10%</td> </tr> <tr> <td>1.3. ARI EV 1: Nombre d'enfants vulnérables (G/F) pris en charge par les alternatives éducatives</td> <td>2'167, dont 944 G 1'223 F</td> <td>≥20%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	2015	2020	1.1. Taux d'achèvement (G/F)	61.9% (G 59.8% F 64.2%)	≥70%	1.2. ARI EV2: Nombre d'enseignants formés (H/F)	860	≥10%	1.3. ARI EV 1: Nombre d'enfants vulnérables (G/F) pris en charge par les alternatives éducatives	2'167, dont 944 G 1'223 F	≥20%	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'appui à l'éducation de base formelle (surtout des filles), le développement et l'institutionnalisation des alternatives éducatives (passerelles, etc.) permettent de réduire les inégalités d'accès et de maintien à l'école. ➤ L'éducation bilingue et la formation des enseignants permettent l'amélioration de la qualité de l'éducation. <p>Résultats suisses:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les alternatives éducatives sont validées (en synergie avec les Programmes régionaux PRIQUE et ADEA). b) L'établissement d'offres éducatives équivalentes au cycle primaire a favorisé l'insertion des jeunes dans leur milieu. c) Des passerelles avec le système formel sont institutionnalisées. d) L'environnement favorable à la réussite scolaire et académique des filles est promu. e) L'enseignement non-formel est pris en compte dans les documents administratifs des communes/du ministère. f) La sensibilisation au changement climatique, à l'environnement et aux catastrophes naturelles s'effectue. <p>Suppositions: Les ministères en charge de l'éducation travaillent de manière décloisonnée.</p> <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La capacité d'absorption du système est insuffisante au regard du fort taux démographique dans la zone d'intervention (4.2%). ➤ Les Partenaires Techniques et Financiers n'incluent pas les Alternatives Éducatives dans leurs interventions. ➤ Absence des documents d'orientation (PSE). 	<p>1^{er} effet (Source: Annuaire statistique du MEMP, PSE):</p> <p>A. La scolarisation primaire universelle est réalisée.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2016</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. Taux brut de scolarisation</td> <td>115.4%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.2. Taux de réussite au CEP (G/F) - National</td> <td>87.1% (G 87.2% F 86.9%)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Alibori</td> <td>77.0% (G 77.3% F 76.6%)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Borgou</td> <td>82.3% (G 83.6% F 81.0%)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>B. Des programmes spécifiques d'éducation des enfants de 9 à 15 ans sont mis en œuvre.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2016</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.3. Taux d'achèvement d'éducation primaire</td> <td>71.3%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.4. Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives</td> <td>>5'000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>C. Des mesures incitatives pour encourager la formation technique des jeunes filles sont prises (Genre).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2016</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.5. Taux de transition entre 3^{ème} et 2^{ème} du secondaire</td> <td>54.8%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.6. Proportion des filles dans le secondaire</td> <td>43.6%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.7. Proportion d'élèves filles dans l'EFTP.</td> <td>25.9%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	2016	2020	1.1. Taux brut de scolarisation	115.4%		1.2. Taux de réussite au CEP (G/F) - National	87.1% (G 87.2% F 86.9%)		- Alibori	77.0% (G 77.3% F 76.6%)		- Borgou	82.3% (G 83.6% F 81.0%)		Indicateurs:	2016	2020	1.3. Taux d'achèvement d'éducation primaire	71.3%		1.4. Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	>5'000		Indicateurs:	2016	2020	1.5. Taux de transition entre 3 ^{ème} et 2 ^{ème} du secondaire	54.8%		1.6. Proportion des filles dans le secondaire	43.6%		1.7. Proportion d'élèves filles dans l'EFTP.	25.9%	
Indicateurs:	2015	2020																																																
1.1. Taux d'achèvement (G/F)	61.9% (G 59.8% F 64.2%)	≥70%																																																
1.2. ARI EV2: Nombre d'enseignants formés (H/F)	860	≥10%																																																
1.3. ARI EV 1: Nombre d'enfants vulnérables (G/F) pris en charge par les alternatives éducatives	2'167, dont 944 G 1'223 F	≥20%																																																
Indicateurs:	2016	2020																																																
1.1. Taux brut de scolarisation	115.4%																																																	
1.2. Taux de réussite au CEP (G/F) - National	87.1% (G 87.2% F 86.9%)																																																	
- Alibori	77.0% (G 77.3% F 76.6%)																																																	
- Borgou	82.3% (G 83.6% F 81.0%)																																																	
Indicateurs:	2016	2020																																																
1.3. Taux d'achèvement d'éducation primaire	71.3%																																																	
1.4. Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	>5'000																																																	
Indicateurs:	2016	2020																																																
1.5. Taux de transition entre 3 ^{ème} et 2 ^{ème} du secondaire	54.8%																																																	
1.6. Proportion des filles dans le secondaire	43.6%																																																	
1.7. Proportion d'élèves filles dans l'EFTP.	25.9%																																																	
<p>2^{ème} effet (Insertion professionnelle): Un système de formation professionnelle diversifié et un dispositif adapté d'alphabétisation au service de l'insertion professionnelle des jeunes de 15-30 ans sont consolidés, au moins dans les départements de l'Alibori et du Borgou.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Nombre d'apprenant-e-s ayant réussi au CQM</td> <td>7'529</td> <td>20'000 (5'000/an)</td> </tr> <tr> <td>2.2. ARI EV3: Nombre et Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés (H/F)</td> <td>4.3%</td> <td>≥15%</td> </tr> <tr> <td>2.3. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation</td> <td>3'046 (H 2'246 F 800)</td> <td>12'000 (3'000/an)</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	2015	2020	2.1. Nombre d'apprenant-e-s ayant réussi au CQM	7'529	20'000 (5'000/an)	2.2. ARI EV3: Nombre et Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés (H/F)	4.3%	≥15%	2.3. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation	3'046 (H 2'246 F 800)	12'000 (3'000/an)	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le développement des compétences techniques et professionnelles des jeunes et adultes renforce leur employabilité et facilite leur insertion sur le marché du travail. ➤ L'appui à l'alphabétisation permet l'accès à la formation professionnelle et réduit le taux d'analphabétisme. ➤ Le développement de la formation pour les métiers porteurs (y compris ceux permettant la gestion du changement climatique) qui apportent une valeur ajoutée à l'économie locale permet de valoriser la formation professionnelle. <p>Résultats suisses:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les programmes de formation professionnelle sont articulés systématiquement avec les programmes d'alphabétisation (synergie avec le Programme Régional ADEA). b) Les acquis des apprenant-e-s sont valorisés par la promotion d'un environnement lettré et la promotion des TIC dans l'utilisation écrite des langues nationales. c) Le dispositif de formation professionnelle permet de prendre en compte de nouveaux acteurs tels que les collectivités territoriales, les structures déconcentrées, les OSP et les entreprises (synergie avec les domaines Gouvernance et DER). d) Les responsabilités des collectivités locales dans le financement de la formation professionnelle sont clarifiées (synergie avec le domaine Gouvernance). e) Un partenariat public-privé permet d'offrir des espaces d'apprentissage pour soutenir la diversification des offres de formation (y compris ceux permettant la gestion du changement climatique). 	<p>2^{ème} effet (Source: Annuaire statistique MESTFP, PSE): La mobilisation démocratique autour des objectifs de développement du territoire communal est renforcée, en reconnaissant le rôle des acteurs socioprofessionnels du territoire (Gouvernance transversale).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2016</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation</td> <td>16'714 (H 8'119 F 8'595)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2.2. Nombre d'apprenant-e-s (G/F) ayant réussi au CQM</td> <td>3'795 (G 1'000 F 2'795)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	2016	2020	2.1. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation	16'714 (H 8'119 F 8'595)		2.2. Nombre d'apprenant-e-s (G/F) ayant réussi au CQM	3'795 (G 1'000 F 2'795)																												
Indicateurs:	2015	2020																																																
2.1. Nombre d'apprenant-e-s ayant réussi au CQM	7'529	20'000 (5'000/an)																																																
2.2. ARI EV3: Nombre et Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés (H/F)	4.3%	≥15%																																																
2.3. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation	3'046 (H 2'246 F 800)	12'000 (3'000/an)																																																
Indicateurs:	2016	2020																																																
2.1. Nombre d'apprenant-e-s (H/F) ayant réussi leur test en alphabétisation	16'714 (H 8'119 F 8'595)																																																	
2.2. Nombre d'apprenant-e-s (G/F) ayant réussi au CQM	3'795 (G 1'000 F 2'795)																																																	

	<p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les bailleurs, le gouvernement et les entreprises travaillent en synergie pour le financement de la Formation professionnelle, l'alphabétisation et l'Éducation de base. La notion de métier dans les programmes éducatifs est valorisée, y compris par le dispositif d'orientation des élèves. Les acquis de l'alphabétisation sont utilisés par le développement de l'environnement lettré. <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le manque de ressources financières publiques pour l'alphabétisation et la formation professionnelle. La faiblesse des revenus des populations les empêche de participer au coût de la formation professionnelle. La non-affectation de la taxe patronale au profit du FODEFCA. L'enclavage institutionnel du FODEFCA au Ministère en charge de la fonction Publique et du Travail. 																									
<p>3^{ème} effet (Gouvernance du système) Des mécanismes adaptés et durables de financement et de pilotage du système d'éducation sont mis en place (Gouvernance transversale).</p> <table border="1" data-bbox="95 651 475 1496"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1. ARI GO2: Part des ressources annuelles des 14 communes attribuées aux alternatives éducatives et à l'alphabétisation - Alibori - Borgou</td> <td>0% 0%</td> <td>3% 3%</td> </tr> <tr> <td>3.2. Augmentation des allocations ressources (millions de FCFA) allouées annuellement au FODEFCA pour les départements de l'Alibori et du Borgou</td> <td>259</td> <td>+500</td> </tr> <tr> <td>3.3. Taux de mise en œuvre des recommandations dans les cadres de concertation des 14 communes des départements de l'Alibori et du Borgou</td> <td>60%</td> <td>≥80%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs:	2015	2020	3.1. ARI GO2: Part des ressources annuelles des 14 communes attribuées aux alternatives éducatives et à l'alphabétisation - Alibori - Borgou	0% 0%	3% 3%	3.2. Augmentation des allocations ressources (millions de FCFA) allouées annuellement au FODEFCA pour les départements de l'Alibori et du Borgou	259	+500	3.3. Taux de mise en œuvre des recommandations dans les cadres de concertation des 14 communes des départements de l'Alibori et du Borgou	60%	≥80%	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <ul style="list-style-type: none"> L'appui à l'État permet la mise en place d'un système de financement durable en faveur des alternatives éducatives, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle. L'appui à l'État permet un pilotage efficace, efficient et apaisé du système. L'appui aux communes permet une meilleure gestion du système au niveau local. Des plaidoyers et dialogue politique permettent la prise en compte des expériences pilotes au niveau communal dans le système national. L'appui à la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire en alphabétisation permet d'améliorer le taux d'alphabétisation et d'accroître l'accès à l'emploi. <p>Résultats suisses:</p> <ol style="list-style-type: none"> Un système de financement durable des alternatives éducatives et de l'alphabétisation est identifié puis mis en place grâce au plaidoyer des organisations de la société civile. Le PDDSE est adopté avec un accent sur le <i>continuum</i> Éducation de base, alternatives éducatives, alphabétisation et formation professionnelle. La répartition et l'exercice des rôles et responsabilités de chaque acteur sont effectifs dans l'alphabétisation et la formation professionnelle. Le dialogue social apaisé permet de réduire la grogne syndicale et les grèves. <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le dialogue politique mené par la DDC dans les espaces de dialogue (par ex. groupes sectoriels) ainsi que le dialogue politique mené par les acteurs nationaux de l'enseignement non-formel influence positivement l'engagement de l'État. Il y a une réelle volonté politique de transférer des ressources financières vers les communes. Des ressources humaines de qualité, compétentes pour la gestion de l'éducation/formation professionnelle, sont disponibles pour travailler dans les administrations déconcentrées et communales. <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> L'alphabétisation n'est pas une priorité de l'État. L'État ne transfère pas de ressources financières pour les alternatives éducatives et l'alphabétisation. Le manque de ressources financières publiques pour la formation professionnelle. L'État ne prend pas les décrets/arrêtés (inter-) ministériels nécessaires au développement des métiers. L'État ne met pas des conditions-cadres favorables au partenariat public-Privé dans l'Éducation. 	<p>3^{ème} effet (Source: PSE): La politique de l'alphabétisation est mise en œuvre.</p> <table border="1" data-bbox="1075 607 1519 965"> <thead> <tr> <th>Indicateur:</th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1. Part de l'enseignement non-formel dans le budget de l'éducation</td> <td>0.2%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2. Part du budget (en milliards de FCFA) transférée aux communes pour l'éducation (Gouvernance transversale)</td> <td>4.51</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3. Part de l'EFTP dans le budget de l'éducation</td> <td>27%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur:	2015	2020	3.1. Part de l'enseignement non-formel dans le budget de l'éducation	0.2%		3.2. Part du budget (en milliards de FCFA) transférée aux communes pour l'éducation (Gouvernance transversale)	4.51		3.3. Part de l'EFTP dans le budget de l'éducation	27%	
Indicateurs:	2015	2020																								
3.1. ARI GO2: Part des ressources annuelles des 14 communes attribuées aux alternatives éducatives et à l'alphabétisation - Alibori - Borgou	0% 0%	3% 3%																								
3.2. Augmentation des allocations ressources (millions de FCFA) allouées annuellement au FODEFCA pour les départements de l'Alibori et du Borgou	259	+500																								
3.3. Taux de mise en œuvre des recommandations dans les cadres de concertation des 14 communes des départements de l'Alibori et du Borgou	60%	≥80%																								
Indicateur:	2015	2020																								
3.1. Part de l'enseignement non-formel dans le budget de l'éducation	0.2%																									
3.2. Part du budget (en milliards de FCFA) transférée aux communes pour l'éducation (Gouvernance transversale)	4.51																									
3.3. Part de l'EFTP dans le budget de l'éducation	27%																									
<p>Genre: prise en compte du genre en termes d'accès des filles à l'éducation de base et aux métiers porteurs (Baccalauréat C, filière scientifique, formation technique et professionnalisante). Les facteurs agissant sur le maintien ou non des filles en milieu scolaire, à savoir les violences, le mariage et les grossesses précoces, seront thématiques avec les autorités locales (élus, chefs traditionnels, religieux, etc.) Des femmes leaders témoigneront en milieu scolaire. La santé reproductive (démographie) sera abordée dans les <i>curricula</i>.</p>																										
<p>Lignes d'intervention de la Suisse: L'approche centrée sur les acteurs vise à soutenir les acteurs nationaux aux niveaux local, national et régional en fonction de leur potentiel à jouer un rôle de levier pour apporter les changements souhaités.</p> <ul style="list-style-type: none"> La démographie est adressée principalement par l'intégration de cette thématique ainsi que celle de la natalité (santé de la reproduction) dans les <i>curricula</i> de formation, par la diffusion de messages de sensibilisation grâce aux radios communautaires (synergie avec le domaine Gouvernance), ainsi que par le développement de métiers porteurs (y compris ceux permettant la gestion du changement climatique) par la formation professionnelle pour contribuer à absorber toujours plus de jeunes arrivant sur le marché du travail. La thématique de la gestion des conflits (GPSC) sera également intégrée dans les <i>curricula</i> et modules de formation. L'alphabétisation devient une activité transversale dans le portefeuille suisse car elle est indispensable aux activités de développement (rural, artisanal, etc.) et demandée dans la plupart des autres programmes de la DDC (synergie avec les domaines Gouvernance et DER). La recherche d'une offre d'éducation/formation qui combine l'acquisition de compétences de base avec des compétences plus spécialisées capables de favoriser l'insertion des jeunes dans leur milieu est une préoccupation clé, surtout dans le monde rural. Les innovations qui ne se limitent pas à l'apprentissage des métiers classiques mais prennent en compte les besoins spécifiques du monde rural, et contribuent à augmenter les chances d'emplois pour les jeunes, notamment dans l'agriculture, sont encouragées (synergie avec le domaine DER). Pour les 9-15 ans exclus du système éducatif formel, les offres d'éducation et de formation adaptées aux réalités socio-économiques de leur milieu serviront de modèle au niveau national. 																										

- L'acquisition de compétences pour rendre plus performants les jeunes et les adultes dans leurs activités de production, de transformation, de conservation, de maintenance et de gestion permettent l'accroissement de la productivité et le développement de l'économie rurale (**synergie avec le domaine DER**).
- **Intégration régionale (voir annexe 9):**
 - Articulation avec les partenaires et les **programmes régionaux: ADEA** (Capitalisation des acquis), **PRIQUE** (qualité de l'éducation), **PREPP** (accès et équité des transhumants à l'éducation et la formation professionnelle - **synergie avec le domaine DER**).
 - Partage d'expériences avec le Groupe Éducation de base/Formation professionnelle de la DAO et le Réseau Éducation de la DDC.
 - Contribution à l'appréciation des organisations et programmes multilatéraux actifs au Bénin (Partenariat Mondial pour l'Éducation, UNICEF).
 - Participation à certains moments-forts des programmes régionaux de la DAO, selon les thématiques abordées. Voir annexe 9.

Ressources:

- CHF 27 millions, soit 33.7% du budget de la Stratégie de Coopération (sans frais de gestion du BuCo).
- Financement en synergie avec d'autres bailleurs de fonds pour la formation professionnelle.
- La contribution au FODEFCA est une composante du programme PAFPAA.

Partenaires:

- Dialogue politique sectoriel en partenariat avec le groupe thématique de l'éducation (AFD, GiZ, Partenariat Mondial pour l'Éducation, USAID, UNICEF).
- Mise en œuvre de l'éducation non-formelle en partenariat avec (i) les ministères en charge de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation, (ii) les bailleurs de fonds comme l'UNICEF, (iii) les ONG (Helvetas Swiss Intercooperation, Solidar, DERANA, SIANSON), (iv) les acteurs porteurs de changement (OSP, ReNOPAL, CRADENF) (**synergie avec le domaine DER**), (v) les collectivités locales de l'Alibori et du Borgou (**synergie avec le domaine Gouvernance**), (vi) entreprises privées (fondation MTN, Sobebra).
- Mise en œuvre de la formation professionnelle en partenariat avec (i) le ministère en charge de la formation professionnelle, le FODEFCA, la chambre des métiers (**synergie avec le domaine DER**), (ii) les bailleurs de fonds: la BM, BAD, AFD, (iii) les ONG (Helvetas Swiss Intercooperation, APIDEV, Swisscontact, BAA), (iv) les acteurs porteurs de changement, (OSP, CNAB, CIM et ULCIM) (**synergie avec le domaine DER**) et (v) les collectivités locales de l'Alibori et du Borgou (**synergie avec le domaine Gouvernance**).

Résultats de gestion/performance:

- Les contributions aux Ministères sont à continuer seulement s'ils remplissent les critères définis au chapitre 6 et à l'annexe 4 de la stratégie.
- L'option de contribuer à des fonds sectoriels est privilégiée, notamment le *Fonds d'Aide à l'alphabétisation et à l'éducation en Langues Nationales (FAAELN)* et le *Fonds Commun Budgétaire Education (FCBE)*.
- Une approche acteur (contributions plutôt que mandats) est privilégiée.
- Des revues/évaluations/capitalisations mixtes (interne et externe) sont privilégiées pour favoriser la rétention du savoir à l'interne de la DDC et pour bénéficier de recommandations réalistes.
- Échanger systématiquement avec les **conseillers régionaux DAO** et les **réseaux DDC**.
- Responsabiliser le personnel local à accroître son rôle rôle gestion/synthèse de portefeuille global, de dialogue politique et de coordination.

Abréviations:

AFD	Agence Française de Développement	G/F	Garçons/Filles
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique	GiZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (= Coopération allemande)
APIDEV	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable	MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
BAA	Bureau d'Appui aux Artisans	MESTFP	Ministère des Enseignements Secondaires, Techniques et de la Formation et Professionnelle
BAD	Banque Africaine de Développement	PAFPAA	Programme d'appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisane
BM	Banque Mondiale	PSE	Plan Sectoriel de l'Éducation.
CEP	Certificat d'Études Primaires	PREPP	Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales
CIM	Chambres Interdépartementales de Métiers	PRIQUE	Programme Régional Interinstitutionnel pour la Qualité de l'Éducation
CNAB	Confédération Nationale des Artisans du Bénin	ReNOPAL	Réseau National pour les Opérateurs d'Alphabétisation
CRADENF	Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement de l'Éducation Non Formelle	SIANSON	[Nom d'une ONG partenaire pour l'alphabétisation]
CQM	Certificat de Qualification au Métier	TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
DERANA	[Nom d'une ONG partenaire pour l'alphabétisation]	ULCIM	Union Locales des Chambres Interdépartementales des Métiers
EFTP	Éducation et Formation Technique et Professionnelle	USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (= Agence des États-Unis pour le Développement International)
FODEFCA	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage		

Domaine 3 - Cadre des résultats du domaine Gouvernance

Finalité/Hypothèse de changement: Les communes, accompagnées par les instances étatiques et sous la veille citoyenne, délivrent des services publics de qualité et mettent en place des conditions-cadre plus favorables au développement économique local.																														
<p>Effets de la stratégie suisse</p> <p>1^{er} effet (Décentralisation financière et services publics) Plus de ressources sont à disposition des communes de l'Alibori et du Borgou, qui réalisent des investissements socioéconomiques durables au profit des populations.</p> <p>Indicateurs:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. ARI GO2: Taux d'accroissement moyen (en millions de FCFA et %) des ressources propres des 14 communes.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>▪ Alibori</td> <td>198</td> <td>+29.7 (+15%)</td> </tr> <tr> <td>▪ Borgou</td> <td>238</td> <td>+35.7 (+15%)</td> </tr> </tbody> </table>			2015	2020	1.1. ARI GO2: Taux d'accroissement moyen (en millions de FCFA et %) des ressources propres des 14 communes.			▪ Alibori	198	+29.7 (+15%)	▪ Borgou	238	+35.7 (+15%)	<p>Contributions de la stratégie suisse</p> <p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois: L'augmentation des ressources des communes leur permet de renforcer leurs capacités d'investissement pour des services de qualité dans les domaines sociaux et économiques.</p> <p>Résultats suisses:</p> <p>a) Les indicateurs du domaine et de cofinancement du FADeC sont actualisés et intégrés dans la nouvelle stratégie nationale de développement.</p> <p>b) Les ressources transférées et propres des communes sont augmentées, au moins dans les départements de l'Alibori et du Borgou.</p> <p>c) Les communes investissent effectivement une part de leurs ressources propres dans les projets d'infrastructures de service public (capacité d'autofinancement).</p> <p>d) Les besoins par commune sont évalués, identifiés et intégrés dans les Plans de Développement Communaux (PDC).</p> <p>e) Les plans de développement économique sont actualisés et valorisés (en tenant compte du changement climatique, de l'environnement et des catastrophes naturelles).</p> <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Les communes et les services déconcentrés (impôts et trésor) mettent en œuvre des mesures transparentes de mobilisation des recettes du potentiel évalué. ➢ L'État continue à s'engager dans le dialogue politique sur le transfert des ressources financières sous l'influence de la DDC, des autres Partenaires Techniques et Financiers et des acteurs béninois (élus communaux, ADECoB, APIDA, ANCB). <p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Arrêt du financement FADeC par certains partenaires du développement. ➢ Faible augmentation ou réduction des transferts de l'État. ➢ Détournement des fonds publics. ➢ Corruption. 																
	2015	2020																												
1.1. ARI GO2: Taux d'accroissement moyen (en millions de FCFA et %) des ressources propres des 14 communes.																														
▪ Alibori	198	+29.7 (+15%)																												
▪ Borgou	238	+35.7 (+15%)																												
<p>2^{ème} effet (Redevabilité et Participation) La gestion efficiente et transparente des affaires publiques locales et nationales est favorisée par la redevabilité des pouvoirs publics et la participation inclusive de la société civile.</p> <p>Indicateurs:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Évolution des communes:</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Nombre des 14 communes partenaires dans les 20 premiers au classement de l'audit FADeC.</td> <td>2</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>- ARI GO1: Nombre d'interpellations écrites ou radio faites par la société civile et les médias de proximité suite aux recommandations des audits FADeC.</td> <td>0</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2.2. Leadership féminin (Genre transversal):</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- ARI GO1: Taux de participation des femmes dans les espaces de</td> <td>25%</td> <td>40%</td> </tr> </tbody> </table>			2015	2020	2.1. Évolution des communes:			- Nombre des 14 communes partenaires dans les 20 premiers au classement de l'audit FADeC.	2	6	- ARI GO1: Nombre d'interpellations écrites ou radio faites par la société civile et les médias de proximité suite aux recommandations des audits FADeC.	0	10	2.2. Leadership féminin (Genre transversal):			- ARI GO1: Taux de participation des femmes dans les espaces de	25%	40%	<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois: La redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne permettent une gestion publique efficiente, transparente et inclusive.</p> <p>Résultats suisses:</p> <p>a) Les services déconcentrés de l'État appuient la maîtrise d'ouvrage communale (synergie avec le domaine DER) par la mise en œuvre des outils de la Politique Nationale de Décentralisation / Déconcentration (PONADEC).</p> <p>b) Les médias de proximité sont des canaux effectifs de redevabilité des pouvoirs publics (émissions interactives, investigations).</p> <p>c) Les filles/femmes sont mieux représentées dans les espaces de dialogue et les instances de décision (Genre transversal).</p> <p>d) Les groupes vulnérables (femmes, jeunes, transhumants, migrants) participent aux espaces de dialogue et de reddition de comptes (synergie avec les domaines DER et Éducation).</p> <p>Suppositions:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Les services déconcentrés de l'État y compris les Préfectures disposent de ressources adéquates (humaines, financières et matérielles) pour assurer les actions d'assistance-conseil aux communes. ➢ Les acteurs de la société civile disposent de capacités nécessaires à l'interpellation et à la veille citoyenne aux niveaux local et national. ➢ Les communes améliorent la gestion publique (transparence des procédures, inclusion, efficacité) suite à l'accompagnement des services de l'État et à la veille citoyenne. 										
	2015	2020																												
2.1. Évolution des communes:																														
- Nombre des 14 communes partenaires dans les 20 premiers au classement de l'audit FADeC.	2	6																												
- ARI GO1: Nombre d'interpellations écrites ou radio faites par la société civile et les médias de proximité suite aux recommandations des audits FADeC.	0	10																												
2.2. Leadership féminin (Genre transversal):																														
- ARI GO1: Taux de participation des femmes dans les espaces de	25%	40%																												
		<p>Effets de développement du Bénin</p> <p>1^{er} effet (Source: PONADEC, CONAFIL, comptes administratifs des communes): A) Une réallocation des ressources publiques est opérée en fonction du partage des compétences et en conformité avec les besoins de financement des communes.</p> <p>Indicateur:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.1. Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'État</td> <td>3.9%</td> <td>15%</td> </tr> </tbody> </table> <p>B) La mobilisation des ressources locales est augmentée et la fiscalité locale est en adéquation avec les gisements de ressources existants.</p> <p>Indicateurs:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.2. Rapport des dépenses des communes dans le total des dépenses du Budget de l'État</td> <td>6.5%</td> <td>7.5%</td> </tr> <tr> <td>1.3. Taux d'accroissement des ressources propres des communes</td> <td>10.6%</td> <td>15%</td> </tr> </tbody> </table>			2015	2020	1.1. Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'État	3.9%	15%		2015	2019	1.2. Rapport des dépenses des communes dans le total des dépenses du Budget de l'État	6.5%	7.5%	1.3. Taux d'accroissement des ressources propres des communes	10.6%	15%												
	2015	2020																												
1.1. Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'État	3.9%	15%																												
	2015	2019																												
1.2. Rapport des dépenses des communes dans le total des dépenses du Budget de l'État	6.5%	7.5%																												
1.3. Taux d'accroissement des ressources propres des communes	10.6%	15%																												
		<p>2^{ème} effet (Source: PONADEC, résultats des élections et nominations, PNPG): Le développement territorial est animé par le Préfet, avec le Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) et la Conférence Administrative Départementale (CAD).</p> <p>Indicateurs:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2.1. Nombre de PDDI:</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- élaborés</td> <td>6</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>- mis en œuvre</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>2.2. Nombre de Ministères disposant de Plans de Décentralisation et de Déconcentration</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- élaborés</td> <td>1</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>- mis en œuvre</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>2.3. Nombre de femmes dans les instances de décision:</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Conseils communaux</td> <td>68 (4%)</td> <td>≥10%</td> </tr> </tbody> </table>			2015	2019	2.1. Nombre de PDDI:			- élaborés	6	12	- mis en œuvre	0	6	2.2. Nombre de Ministères disposant de Plans de Décentralisation et de Déconcentration			- élaborés	1	5	- mis en œuvre	0	3	2.3. Nombre de femmes dans les instances de décision:			- Conseils communaux	68 (4%)	≥10%
	2015	2019																												
2.1. Nombre de PDDI:																														
- élaborés	6	12																												
- mis en œuvre	0	6																												
2.2. Nombre de Ministères disposant de Plans de Décentralisation et de Déconcentration																														
- élaborés	1	5																												
- mis en œuvre	0	3																												
2.3. Nombre de femmes dans les instances de décision:																														
- Conseils communaux	68 (4%)	≥10%																												

<p>dialogue au niveau local (audiences publiques, ateliers de formation, cadres de concertation)</p> <p>- ARI G3: Nombre de communes ayant ≥30% de représentantes féminines.</p>	1	3	<p>➢ La participation des groupes vulnérables dans les espaces de dialogue permet la prise en compte de leurs besoins dans les affaires publiques.</p> <p>Risques:</p> <p>➢ Les services de l'État et les communes n'assurent pas leurs rôles et responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>➢ La politisation de la société civile ne lui permet pas d'assumer ses responsabilités en matière de veille citoyenne et d'interpellation des acteurs publics.</p> <p>➢ Au niveau national, la faible volonté politique ne favorise pas le financement des actions en genre. Au niveau local, la persistance des pesanteurs socio-culturelles ne permet pas la promotion du leadership féminin (Genre transversal).</p>	<table border="1"> <tr> <td>-Assemblée Nationale</td> <td>6 (7%)</td> <td>≥10%</td> </tr> <tr> <td>- Ministres</td> <td>3 (14%)</td> <td>≥30%</td> </tr> </table>	-Assemblée Nationale	6 (7%)	≥10%	- Ministres	3 (14%)	≥30%						
-Assemblée Nationale	6 (7%)	≥10%														
- Ministres	3 (14%)	≥30%														
<p>3^{ème} effet (Aménagement du territoire) Les conditions-cadre de l'aménagement du territoire sont élaborées par les instances nationales et mises en œuvre par les communes et leurs intercommunalités.</p>			<p>Hypothèse de changement (DDC) – lien entre l'effet suisse et béninois:</p> <p>➢ La mise en commun des moyens communaux permet la réalisation d'infrastructures d'envergure dans l'Alibori et le Borgou (42% du territoire) et contribue à répondre aux enjeux nationaux d'aménagement du territoire (mise en œuvre de l'Agenda spatial et dimensions environnementales liées au changement climatique, y inclus dégradation territoriale et catastrophes naturelles).</p> <p>➢ La concertation sur l'aménagement du territoire permet la prise en compte des thématiques: transhumance, changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles), mobilité/migration, croissance démographique, dans les plans d'aménagement (PDC, SDAC, etc.) (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Résultats suisses:</p> <p>a) Une vision claire de l'aménagement du territoire est élaborée par les acteurs accompagnés.</p> <p>b) Les intercommunalités disposent de capacités institutionnelles et d'outils de gestion.</p> <p>c) Les acteurs sont sensibilisés sur les thématiques de la transhumance, du changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles), de la mobilité/migration, de la croissance démographique et les intègrent dans les plans d'aménagement du territoire (PDC, SDAC etc.) (synergie avec le domaine DER).</p> <p>d) Au moins 1 pôle de développement économique prévu par l'agenda spatial est soutenu (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Suppositions:</p> <p>➢ Les mesures nécessaires (décrets et financements) sont prises pour l'opérationnalisation de l'agenda spatial.</p> <p>➢ Les SDAC permettent aux communes une planification du développement plus harmonieuse, équilibrée et durable.</p> <p>➢ L'opérationnalisation des pôles de développement contribue au rayonnement économique des départements (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Risques:</p> <p>➢ Les acteurs ne sont pas sensibilisés et ne prennent pas en compte les thématiques liées à la croissance démographique, à la mobilité/migration, à la transhumance et au changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles).</p> <p>➢ Absence de financement et de volonté de mise en œuvre de l'Agenda spatial.</p> <p>➢ Non prise en compte des orientations des SDAC dans les planifications communales.</p>													
<p>Indicateurs:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1. Nombre d'instruments prévus dans l'Agenda spatial et la loi-cadre qui sont opérationnels.</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>				2015	2020	3.1. Nombre d'instruments prévus dans l'Agenda spatial et la loi-cadre qui sont opérationnels.	0	3	<p>3^{ème} effet (Sources: Agenda spatial, PONADEC, PSDSA, PAG): L'aménagement du territoire est consolidé pour une économie régionale et locale dynamique.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs:</th> <th>2015</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1 Nombre de pôles de Développement ent promu en lien avec les Agences Spatial, PSDSA / Objectif global, p. 22)</td> <td>0</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateurs:	2015	2021	3.1 Nombre de pôles de Développement ent promu en lien avec les Agences Spatial, PSDSA / Objectif global, p. 22)	0	7
	2015	2020														
3.1. Nombre d'instruments prévus dans l'Agenda spatial et la loi-cadre qui sont opérationnels.	0	3														
Indicateurs:	2015	2021														
3.1 Nombre de pôles de Développement ent promu en lien avec les Agences Spatial, PSDSA / Objectif global, p. 22)	0	7														
<p>3.2. Nombre de schémas d'aménagement du territoire (tenant compte de la transhumance, le changement climatique, la démographie ou la mobilité) adoptés par les communes avec l'appui des services de l'État (synergie avec le domaine DER).</p> <p>- Alibori</p> <p>- Borgou</p>	0	6	<p>a) Une vision claire de l'aménagement du territoire est élaborée par les acteurs accompagnés.</p> <p>b) Les intercommunalités disposent de capacités institutionnelles et d'outils de gestion.</p> <p>c) Les acteurs sont sensibilisés sur les thématiques de la transhumance, du changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles), de la mobilité/migration, de la croissance démographique et les intègrent dans les plans d'aménagement du territoire (PDC, SDAC etc.) (synergie avec le domaine DER).</p> <p>d) Au moins 1 pôle de développement économique prévu par l'agenda spatial est soutenu (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Suppositions:</p> <p>➢ Les mesures nécessaires (décrets et financements) sont prises pour l'opérationnalisation de l'agenda spatial.</p> <p>➢ Les SDAC permettent aux communes une planification du développement plus harmonieuse, équilibrée et durable.</p> <p>➢ L'opérationnalisation des pôles de développement contribue au rayonnement économique des départements (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Risques:</p> <p>➢ Les acteurs ne sont pas sensibilisés et ne prennent pas en compte les thématiques liées à la croissance démographique, à la mobilité/migration, à la transhumance et au changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles).</p> <p>➢ Absence de financement et de volonté de mise en œuvre de l'Agenda spatial.</p> <p>➢ Non prise en compte des orientations des SDAC dans les planifications communales.</p>	<table border="1"> <tr> <td>3.2. Taux d'accroissement des crédits délégués (Préfectures et services déconcentrés de l'Etat)</td> <td>≤20%</td> <td>≥30%</td> </tr> </table>	3.2. Taux d'accroissement des crédits délégués (Préfectures et services déconcentrés de l'Etat)	≤20%	≥30%									
3.2. Taux d'accroissement des crédits délégués (Préfectures et services déconcentrés de l'Etat)	≤20%	≥30%														
<p>3.3. Nombre de nouveaux projets d'infrastructures socioéconomiques à caractère intercommunal ou transfrontalier (synergie avec les programmes régionaux en Gouvernance).</p> <p>- Alibori</p> <p>- Borgou</p>	3	6	<p>a) Une vision claire de l'aménagement du territoire est élaborée par les acteurs accompagnés.</p> <p>b) Les intercommunalités disposent de capacités institutionnelles et d'outils de gestion.</p> <p>c) Les acteurs sont sensibilisés sur les thématiques de la transhumance, du changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles), de la mobilité/migration, de la croissance démographique et les intègrent dans les plans d'aménagement du territoire (PDC, SDAC etc.) (synergie avec le domaine DER).</p> <p>d) Au moins 1 pôle de développement économique prévu par l'agenda spatial est soutenu (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Suppositions:</p> <p>➢ Les mesures nécessaires (décrets et financements) sont prises pour l'opérationnalisation de l'agenda spatial.</p> <p>➢ Les SDAC permettent aux communes une planification du développement plus harmonieuse, équilibrée et durable.</p> <p>➢ L'opérationnalisation des pôles de développement contribue au rayonnement économique des départements (synergie avec le domaine DER).</p> <p>Risques:</p> <p>➢ Les acteurs ne sont pas sensibilisés et ne prennent pas en compte les thématiques liées à la croissance démographique, à la mobilité/migration, à la transhumance et au changement climatique (y inclus environnement et catastrophes naturelles).</p> <p>➢ Absence de financement et de volonté de mise en œuvre de l'Agenda spatial.</p> <p>➢ Non prise en compte des orientations des SDAC dans les planifications communales.</p>	<table border="1"> <tr> <td>3.3. Nombre des contrats État-communes signés et financés.</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> </table>	3.3. Nombre des contrats État-communes signés et financés.	0	3									
3.3. Nombre des contrats État-communes signés et financés.	0	3														
<p>Genre: le respect des droits des femmes et le leadership féminin sont les axes de travail du champ gouvernance. Le programme veillera de manière spécifique à (i) renforcer la participation des femmes aux instances de prise de décisions/gestion des affaires publiques; (ii) soutenir les initiatives portées par les femmes en vue de renforcer leur capacité d'action et leur crédibilité auprès des citoyens; et (iii) appuyer la mise en place statistiques fiables désagrégées par sexe comme outil d'aide à la décision.</p>																
<p>Lignes d'intervention de la Suisse: L'approche centrée sur les acteurs vise à soutenir exclusivement les acteurs béninois et ceci aux niveaux local, départemental et national. Cette stratégie responsabilise davantage les principaux acteurs du développement. Elle exige en conséquence un effort accru et durable sur la gouvernance des organisations et institutions partenaires (Gouvernance transversale).</p> <p>La DDC s'assurera au travers d'enquêtes de satisfaction que les actions du domaine apportent effectivement des changements dans la vie des populations. En vue d'un suivi plus intensif des programmes dans la zone du Borgou-Alibori, des structures d'appui au suivi seront recrutées.</p> <p>La décentralisation étant transversale, des synergies/concertations entre le domaine Gouvernance et les domaines DER et Éducation/Formation Professionnelle sont à rechercher en permanence.</p> <p>Pour le 1^{er} effet:</p> <p>➢ Accompagner le cadre national de la décentralisation pour l'amélioration des mécanismes de la gouvernance locale (notamment le Fonds d'Appui au Développement des Communes – FADeC, et la décentralisation des ministères sectoriels).</p> <p>➢ Assurer que les ressources mobilisées par les communes soient réinvesties au profit des services sociaux (Éducation, Santé) et économiques (entreprises locales, jeunes formés) (synergie avec les domaines DER et Éducation de base/Formation professionnelle).</p> <p>➢ Veiller à une meilleure articulation entre la décentralisation et la déconcentration en assurant que les crédits délégués soient mis à la disposition des services déconcentrés de l'État, et que les ressources humaines affectées dans les départements et communes collaborent avec les mairies.</p> <p>Pour le 2^{ème} effet:</p> <p>➢ Appuyer la liberté de parole de la société civile (y compris les media de proximité, les jeunes, les groupes vulnérables et la coalition de réseaux) et son rôle d'interpellation des pouvoirs publics (transparence et sanctions).</p>																

- Promouvoir l'accès à la justice, en particulier dans le cadre de mécanismes de résolution des conflits (entre agriculteurs et éleveurs – **synergie avec le domaine DER**) et dans le cadre des services sociaux pour les populations vulnérables (mise à disposition d'avocats-conseils et contributions aux structures anticorruption).
- Soutenir le *leadership* féminin politique en vue d'une présence des femmes dans les instances décisionnelles et l'apport de celles-ci au développement (**Genre transversal**).

Pour le 3^{ème} effet:

- Promouvoir une vision territoriale claire au niveau des départements du Borgou et de l'Alibori autour des orientations de l'Agenda spatial. Cette vision devra aussi intégrer les enjeux de la **transhumance**, de la **mobilité/migration**, de la croissance **démographique**, des investissements d'envergure et leur gestion durable, ainsi que du **changement climatique/environnement/catastrophes naturelles** (**synergie avec le domaine DER**)

Intégration régionale (voir annexe 9):

- Le thème de la Décentralisation et Gouvernance Locale s'inscrit dans l'agenda de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEOMA) qui vise à renforcer la participation des collectivités territoriales dans la réalisation de l'intégration régionale. Le partenariat entre la DDC et l'UEMOA est en construction, et porté par le Conseiller Régional DAO (**synergie avec le programme régional Gouvernance**). Pour le Buco Cotonou, il s'agira d'être attentif aux éventuelles implications.
- Concernant la **migration/mobilité**, il est prévu que les équipes Gouvernance du BuCo et Migration du PGMD collaborent pour l'accompagnement des acteurs communaux dans les processus de planification et de concertation (PDC, espaces de dialogue et concertations, formations).
- Échanges d'expériences au sein du groupe de travail décentralisation de la DAO et du réseau DDLGN.
- Collaboration avec les institutions et bureaux de recherche à caractère régional (LASDEL, Laboratoire citoyennetés, CGLUA, etc.).

Ressources:

- CHF 20 millions, soit 25% du budget de la Stratégie de Coopération (sans frais de gestion du BuCo et hormis le Programme d'Infrastructures Économiques et Marchandes, comptabilisé sous le budget du domaine Développement Économique Rural).
- Participation au fonds FADeC, conjointement avec l'Union Européenne, le FENU/PNUD, la Belgique et l'Allemagne.
- Coopération déléguée avec l'Ambassade de Belgique sur le Programme Redevabilité

Partenaires:

- Des partenariats sont conclus avec les communes et leurs associations (ADeCOB, APIDA et ANCB), les Ministères en charge de la Décentralisation, de l'Aménagement du Territoire et les organisations de la société civile.
- La DDC, membre du groupe sectoriel Décentralisation, mènera le dialogue politique avec l'Allemagne, l'Union Européenne, le FENU/PNUD, la Belgique, la Banque Mondiale et la France autour des défis et enjeux du domaine, notamment autour de la décentralisation sectorielle.
- Des cofinancements seront recherchés dans les enjeux de redevabilité/lutte contre l'impunité, par exemple avec la Belgique, les Pays-Bas, l'Union Européenne.

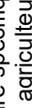
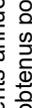
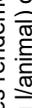
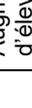
Résultats de gestion/performance:

- Les contributions aux Ministères sont à continuer seulement s'ils remplissent les critères définis au chapitre 6 et à l'annexe 4 de la stratégie.
- Une approche acteur (contribution) plutôt que des mandats est privilégiée.
- Des revues/évaluations/capitalisations mixtes (internes-externes) seront privilégiées pour favoriser la rétention du savoir à l'interne DDC et bénéficier de recommandations réalistes. Systématiquement associer les **conseillers régionaux DAO** et les **réseaux DDC** pour cela.
- Responsabiliser le personnel local à accroître son rôle de gestion/synthèse de portefeuille global, de dialogue politique et de coordination.

Abréviations:

ADECOB	Association de Développement des Communes du Borgou	LASDEL	Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin	PAG	Plan d'Action du Gouvernement 2016-2021
APIDA	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori	PDDI	Plan Départemental de Développement Intersectoriel
CGLUA	Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique	PNPG	Politique Nationale de Promotion du Genre
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
DDLGN	Democratisation, Decentralisation and Local Governance Network (= Réseau DDC sur la Démocratisation, la Décentralisation et la Gouvernance Locale)	PONADEC	Politique Nationale de Décentralisation / Déconcentration
FENU	Fonds d'Équipements des Nations Unies	PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole 2017-2025
PDC	Plan de Développement Communal	SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
PGMD	Programme Global Migration et Développement		

Annexe 3: Contributions des cadres de résultats de la Stratégie de Coopération Suisse au Bénin aux Indicateurs de Référence Agrégés (ARI) pour la mise en œuvre du Message [suisse] sur la coopération internationale 2017-2020 & des ODD

Cadre de résultats de la STRACOBEN 2017-2020	Thèmes prioritaires du message 2017-2020	Indicateur de Référence Agrégé (ARI)	Contribution à la réalisation des ODD
Champ DER 1 ^{er} Effet, Indicateur 1.1	Sécurité alimentaire et nutrition	FS4 Services de base – Productivité agricole Augmentation des rendements annuels par culture spécifique de xyz (kg/ha) et par type d'élevage (kg ou l/animal) obtenus pour yy petits agriculteurs soutenus (H/F)	 
Champ DER, 3 ^{ème} Effet, Indicateur 3.1.	Sécurité alimentaire et nutrition	FS3 Accès aux ressources – Nutrition Nombre de politiques, lois, stratégies et programmes relatifs à la nutrition élaborés au niveau national.	  
Champ Éducation et Formation Professionnelle, 1 ^{er} Effet, Indicateur 1.3.	Éducation de base et formation professionnelle	EV1 Services de base – Éducation de base et formation professionnelle Nombre d'enfants (<15 ans) ont pu accéder à une éducation de base de qualité (H/F).	
Champ Éducation et Formation Professionnelle, 1 ^{er} Effet, Indicateur 1.2.	Éducation de base et formation professionnelle	EV2 Services de base-- Personnels et corps enseignant de l'éducation de base et la formation professionnelle Nombre d'enseignants formés (F/H).	
Champ Éducation et Formation Professionnelle, 2 ^{ème} Effet, Indicateur 2.2.	Éducation de base et formation prof. Emploi et développement écon.	EV3 Services de base – Développement des compétences professionnelles et emploi Nombre de jeunes (15-24 ans, H/F) ont accédé à un emploi ou auto emploi rémunéré.	
Champ DER, 1 ^{er} Effet, Indicateur 1.2.	Emploi et développement économique	E1 Développement économique – Revenus Nombre de personnes (H/F) ayant vu leurs revenus s'accroître dans a) l'agriculture: cultures et élevage; et b) les petites et moyennes entreprises.	
Champ DER, 2 ^{ème} Effet, Indicateur 2.3, 3 ^{ème} tîret	Emploi et développement économique	E2 Développement économique – Inclusion financière Nombre de personnes (H/F) ayant obtenu l'accès à des services financiers officiels (épargne, assurance, prêt, leasing, paiements, transferts, etc.)	
Champ Gouvernance, 2 ^{ème} Effet, Indicateur 2.2., 2 ^{ème} tîret	Genre	G3 Genre – Représentation des femmes Nombre d'administrations municipales affichant une représentation des femmes d'au moins 30 %	
Champ Gouvernance, 2 ^{ème} Effet, Indicateur 2.1., 2 ^{ème} tîret	Gouvernance	GO1 Gouvernance – Participation citoyenne Nombre d'administrations locales ayant informé leurs citoyens de manière transparente, les ayant associés aux processus décisionnels et ayant tenu compte de leurs intérêts dans les plans budgétaires et de développement locaux. Parmi ces administrations, nombre qui ont pris des mesures visant spécifiquement une participation équilibrée et une prise en compte des intérêts des femmes et des groupes vulnérables.	
Champ DER, 2 ^{ème} Effet, Indicateur 2.1., 3 ^{ème} tîret.	Gouvernance	GO2 Gouvernance – Ressources budgétaires Nombre d'administrations locales soutenues ayant bénéficié de ressources budgétaires accrues: nombre du fait de régimes de transferts fiscaux basés sur des formules et des règles; nombre du fait de recettes fiscales locales et d'investissements privés.	 
Champ Éducation et Formation Professionnelle, 3 ^{ème} Effet, Indicateur 3.1.			
Champ Gouvernance, 1 ^{er} Effet, Indicateur 1.1.			

Annexe 4: Gestion de la mise en œuvre de la stratégie: modalités et critères d'intervention

Modalité	Avantages/Opportunités	Conditions/Prérequis
Contribution de programme	Permet de s'aligner aux priorités définies par le pays et/ou les partenaires eux-mêmes. C'est la modalité la plus responsabilisante et privilégiée, accomplissant le rôle d'accompagnement de la DDC. La contribution peut se faire de manière financière, logistique et/ou en mettant des ressources humaines à disposition.	Les partenaires béninois en charge dudit programme démontrent une capacité stratégique, de direction et de gestion suffisante avec une volonté perceptible d'aller de l'avant. La contribution s'inscrit dans la durabilité. Le cofinancement avec d'autres partenaires est recherché pour améliorer la mise à l'échelle de l'impact du programme et/ou l'harmonisation des bailleurs de fonds.
Contribution à l'État ou à un programme directement sous la gestion de l'État	Permet un alignement gouvernemental particulièrement en adéquation avec la Déclaration de Paris et les Principes de Busan, et vise directement à renforcer le rôle régalien de l'État.	Utilisée que de manière ciblée (pas d'aide budgétaire générale), lorsque les résultats déjà obtenus sont convaincants et/ou que la structure étatique démontre d'une volonté politique concrète d'aller de l'avant et d'être redevable de ses décisions (direction, prise d'initiative, anticipation, cohérence des décisions et de leur suivi, proactivité dans la résolution de conflits et des mesures correctives, transparence dans la communication, etc.).
Fonds (sectoriel) commun:	Combine les avantages des deux précédentes et permet une mise à l'échelle au niveau national tout en favorisant les échanges et la priorisation commune entre bailleurs de fonds. Elle peut aussi servir de stratégie de sortie pour des programmes «traditionnels».	Le fonds fonctionne selon des règles (manuel de procédures) approuvés suite à un processus consensuels et participatif. Il bénéficie de personnels recrutés selon les règles en vigueur, dispose de mécanismes de contrôle suffisants (rapports, audits, missions conjointes, etc.), et d'un minimum d'autonomie financière. L'État transfère une part financière conséquente par rapport à la contribution apportée, part régulièrement augmentée ensuite (durabilité).
Coopération déléguée	Permet de bénéficier d'une expertise directe externe à la Coopération Suisse, d'éviter des duplications, de mutualiser les buts, résultats et risques communs, tout en favorisant une mise à l'échelle par un financement additionnel. Elle correspond également aux principes de Paris et de Busan.	Considérée dans un sens (la Suisse confie ses fonds) ou dans l'autre (la Suisse accepte de gérer des fonds) si la coopération déléguée (cumulatif): a) s'aligne sur les priorités stratégiques de la DDC, b) consiste en une mise à l'échelle de programmes existants, c) permet un effet de levier. L'aptitude de gestion, le système de suivi et de contrôle du bailleur tiers sont analysés, et la participation de la DDC au comité de pilotage du programme est garantie.
Mandat	Permet notamment un accès et un impact direct sur les communautés locales, surtout lorsque des sensibilités culturelles et conflictuelles requièrent des connaissances locales du terrain, des langues nationales et/ou une expertise pour une meilleure acceptabilité et reconnaissance par les communautés. Permet aussi de tester de nouvelles approches et promouvoir l'apprentissage du terrain envers un plaidoyer national voire régional.	Considérée de manière subsidiaire aux contributions, si aucun autre projet similaire n'est disponible, qu'il n'y a pas ou trop peu de capacités existantes dans la thématique, ou que le changement visé n'est pas suffisamment adressé par les structures étatiques. Le processus d'appel d'offres doit pouvoir être mené à bien dans un délai raisonnable et selon des procédures claires et des coûts raisonnables. En cas de <i>consortium</i> , la valeur ajoutée de chacun de ses membres doit être claire, et les organisations en <i>consortium</i> travaillent véritablement en synergies/corresponsabilité, avec une bonne communication entre eux.
Mandat fiduciaire des contributions ou d'autres mandats	Permet de confier la gestion globale d'un programme complexe à un seul partenaire contractuel, lorsque les buts visés exigent qu'un programme soit mis en œuvre simultanément par un nombre important de contributions ou de mandats à divers partenaires.	Si programme complexe. L'agent fiduciaire démontre d'un outillage de gestion suffisant avec une bonne compréhension des contenus. Il convient d'analyser si un accompagnement technique des partenaires à côté est tout de même nécessaire. Les autres critères liés aux appels d'offres et aux <i>consortia</i> sont les mêmes que pour les mandats (ci-dessus). Le mandataire doit connaître et respecter les procédures d'appels d'offres du DFAE (Directive DFAE 330-0) pour la gestion des sous-mandats.
Contribution aux organisations multilatérales	Permet des contributions à des programmes techniques ou politiques allant au-delà des capacités de suivi de la Suisse (élections, statistiques) nécessitant une forte coordination (catastrophe humanitaires) ou au-delà des frontières du pays (programmes régionaux/globaux). Permet une mise à l'échelle des programmes suisses ou un plus grand déploiement dès le début.	La nature de l'action (élections, statistiques, catastrophes, etc.) justifie cette approche. La participation/influence de la Suisse lors de l'élaboration du programme (consultation, planification) est une réalité et l'implication de la Suisse aux moments forts est garantie.

Annexe 5: Système de suivi de la stratégie de coopération

Niveau:	Champs d'observation:	Instruments de suivi:	Rapport au siège DDC:
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Changements généraux de contexte et de conflits au Bénin et dans la région Afrique de l'Ouest • Changements des contextes sectoriels Éducation/Formation Professionnelle, Gouvernance et Développement Économique Rural • Situation sécuritaire au Bénin et dans la région Afrique de l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> • «Bullet Points» bimestriels à l'ambassade suisse • MERV annuel • Analyse des risques (Annexe 6) • Scénarios (Annexe 7) • Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) • Mission tri- ou quadrimestrielle de l'ambassade suisse • Mission biennale de la section Sécurité du DFAE • Si besoin: Analyses de conflits spécifiques ponctuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • MERV annuel • Rapport Annuel (RA) • Rapports de mission de la section Sécurité du DFAE (2017 et 2019)
Résultats des programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de chaque programme DDC • Résultats de chaque domaine de la stratégie • Résultats du pays pour chaque domaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre des résultats de la stratégie (Annexe 2) • Rapports semestriels et annuels des partenaires • Rapports de missions du BuCo • Rapports de fin de phase/programme du BuCo • Évaluation/capitalisation quadriennale de programme • Enquête bisannuelle de bénéficiaires • Revues sectorielles annuelles du gouvernement béninois et des bailleurs de fonds • Revues à mi-parcours (2018) et finale (2020) de la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport Annuel (RA) • Rapport final d'évaluation / de capitalisation de chaque programme • Rapport final de fin de phase/programme de chaque programme (RFP) • Rapports d'évaluation à mi-parcours (2018) et finale (2020) de la stratégie
Gestion du portefeuille et du BuCo	<ul style="list-style-type: none"> • Allocation budgétaire • Répartition par domaine et montant des propositions de crédits • Choix et répartition entre modalités • Répartition géographique • Gestion efficiente du BuCo quant à son personnel, son budget et son fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme web interactive de gestion du BuCo (dès 2017) • Analyse budgétaire SAP • Critères du chapitre 6 et de l'annexe 4 de la stratégie (modalités) • Comité opérationnel du BuCo • Cartographie GPS (à mettre en place) • Dossiers d'appels d'offres • Contrats • Audits annuels des programmes • Audit annuel du BuCo • Audit interne quadriennal du DFAE • Organigramme du BuCo • Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) • Procédures sécuritaires standards • Mission biennale du siège de la DDC • Mission biennale de la section Sécurité du DFAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport Annuel (RA) • Rapport annuel de Gestion du BuCo (RGB) • Rapport annuel sur le Système de Contrôle Interne du BuCo (SCI) • Rapports d'audit annuel du BuCo • Rapport d'audit interne DFAE (2019) • Rapports ponctuels d'incidents sécuritaires • Rapports de mission de la section Sécurité du DFAE (2017 et 2019)

Annexe 6: Analyse et gestion des risques

Même si la situation globale du Bénin est demeurée stable jusqu'en 2016, notamment en comparaison des autres pays d'Afrique de l'Ouest dans lesquels travaille la coopération suisse (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad), la Suisse examine fréquemment le contexte et reste attentive aux nombreux enjeux et sources de conflits potentiels qui pourraient entraver la mise en œuvre de la stratégie de coopération. À cet effet, l'analyse approfondie du contexte «**MERV**» est conduite annuellement ou de manière plus fréquente quand la situation le nécessite. L'approche de «Gestion de Programme Sensible aux Conflits» (**GPSC**) sera progressivement systématisée au sein du Bureau de Coopération et auprès des partenaires de mise en œuvre. Un suivi des **scénarios** et des dispositions à prendre (annexe 7) sera aussi fait annuellement au sein du MERV et du **Rapport Annuel**, ou de manière plus fréquente si nécessaire.

Le **Plan de Gestion de la Sécurité (PGS)** est l'outil central de gestion pour l'identification, la prévention et la réaction à tous types de risques et d'incidents. En cas de crise majeure, il est possible d'activer d'autres acteurs suisses pour soutenir le Bureau de Coopération suisse au Bénin.

En ce qui concerne les **risques globaux et régionaux**, la **sécurité alimentaire** constitue le défi le plus important pour les pays de la sous-région. En cas de crise alimentaire, les pays sahéliens, dont les systèmes de sécurité alimentaire sont structurellement fragiles, dépendent directement des pays côtiers comme le Bénin, ces derniers pouvant vendre leurs surplus - leur pluviométrie les rendant moins vulnérable aux sécheresses - ou mettre à disposition leurs ports pour permettre l'acheminement de l'aide internationale. Une rupture des équilibres alimentaires existants, conséquence de la montée des prix des denrées alimentaires, de sécheresses récurrentes ou du blocage des ports côtiers seraient source de conflits potentiels. Les probables migrations massives qui en résulteraient fragiliseraient la sécurité des pays côtiers. L'impact du **réchauffement climatique** porte essentiellement sur la variabilité du climat et les maladies transmissibles du bétail à l'être humain, qui nécessitent des capacités adaptatives et de réponse de la part des paysans et pourrait également influencer les dynamiques de peuplement à moyen-terme de la zone soudanienne de la sous-région. Le **terrorisme** est en augmentation dans la région. L'*État Islamique en Afrique de l'Ouest* (ex *Boko Haram*) est implanté au nord-est du Nigéria, pays directement voisin du Bénin. Bien que ce groupe n'ait pas le terreau pour s'établir au Bénin, il n'est pas exclu que des attaques ponctuelles puissent avoir lieu durant la période de cette stratégie, un phénomène qui serait nouveau pour le Bénin et auquel il doit se préparer.

Tableau d'analyse des menaces potentielles liées à la mise en œuvre des programmes suisses au Bénin

Principales menaces / risques identifiés liés à la mise en œuvre	Probabilité	Conséquences	Mesures d'atténuation planifiées
<i>Risques fiduciaires, malversations, corruption.</i>	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Retards dans la mise en œuvre. • Longues procédures de remboursement. • Éventuelle fermeture du programme. • Découragement des acteurs (stimulants désastreux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification des audits. • Investissements dans l'amélioration des systèmes de contrôle interne des partenaires et du BuCo. • Investissements dans la formation du personnel administratif-financier des partenaires et du BuCo. • Promotion des restitutions publiques de la gestion des affaires par les élus locaux. • Requêtes de remboursement. • Mesures de sanctions. • Partenariats publics et privés comme stratégie de diversification.
<i>Insuffisances des compétences humaines, faibles capacités d'absorption.</i>	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> • Retards dans la mise en œuvre et le décaissement. • Augmentation des coûts de transaction. 	Investissements dans le renforcement des capacités humaines des partenaires.

<i>Politisation des institutions.</i>	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> Administration publique et organisations de la société civile instrumentalisées par les partis politiques ou la Présidence. Détournement des programmes négociés au profit d'intérêts politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Investir sur la gouvernance interne des institutions, en particulier les nominations doivent se faire sur la base de compétences avérées. Le plaidoyer et le dialogue politique sont des instruments privilégiés pour rappeler les principes de gouvernance.
<i>Grèves, manifestations.</i>	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> Retards dans la mise en œuvre (surtout des programmes en Éducation et Gouvernance) Augmentation des coûts de transaction. Pertes humaines possibles (pas de médecins: patients meurent) 	<ul style="list-style-type: none"> Investir sur le dialogue social par le Programme Global Migration et Développement (Forum social avec la Diaspora). Former les partenaires au GPSC. Appuyer par des actions spécifiques les acteurs susceptibles de participer à la résolution des conflits (médiateurs, comités de gestion des conflits, etc.).
<i>Procédures d'appels d'offres / d'audits suisses et/ou béninoises bureaucratiques ou se durcissant continuellement, ne tenant pas compte de la réalité de terrain et/ou mal maîtrisées.</i>	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> Retards dans la mise en œuvre et le décaissement, pouvant parfois créer des conflits entre partenaires et bénéficiaires et/ou générer des démissions au sein des partenaires. Augmentation des coûts de transaction. Actions en justice contre les partenaires, la DDC ou en interne contre le personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Tenter de rester formé-e-s aux nouvelles procédures. Sensibiliser les services de passation des marchés aux réalités du terrain. Faire un plaidoyer pour ne pas durcir plus les règles. Budgéter les services d'un-e avocat-e dans les programmes, se servir de l'avocate-conseil du BuCo. Oser prendre des décisions sous propre responsabilité et les argumenter.
<i>Conflits violents entre groupes économiques et/ou ethniques sur l'utilisation de ressources naturelles limitées (par ex. agriculteurs versus éleveurs) ou à la détérioration de la situation économique.</i>	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> Économie locale freinée. Mise en œuvre des programmes empêchée à divers niveaux. Au pire, suspension des programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Incorporer la thématique des conflits entre éleveurs et agriculteurs (prévention et réponse) aux programmes. Intensifier le dispositif de veille (analyse régulière de l'évolution de la situation) avec les partenaires. Former le BuCo et les partenaires au GPSC. Appuyer les acteurs susceptibles de participer à la résolution des conflits (médiateurs, comités de gestion des conflits, etc.).
<i>Catastrophes naturelles, notamment sécheresses, inondations, érosion, invasions d'insectes, vents forts, maladies transmissibles du bétail à l'être humain</i>	Basse	<ul style="list-style-type: none"> Pertes humaines, de récoltes et/ou de cheptel. Pénurie alimentaire. Éventuels flux migratoires incontrôlables par les autorités. Les programmes sont suspendus et les résultats perdus. 	<ul style="list-style-type: none"> Incorporer la thématique du changement climatique (adaptation et mitigation) et des mesures de réduction des risques de catastrophe dans les programmes (outil CEDRIG). Sensibiliser les partenaires à ces aspects, par l'outil CEDRIG. Mettre en place des appuis humanitaires par le Crédit Global du BuCo.

Annexe 7: Scénarios

	La situation s'améliore	Statu quo	La situation se détériore
Niveau politique	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement continue des ajustements d'efficacité et d'efficience, comme ceux débutés en 2016, et évolue vers une capacité accrue de vision, de priorisation, d'anticipation et de mise en œuvre propre. L'administration est plus transparente. La redevabilité s'instaure et la corruption diminue. Le système politique s'ouvre à un dialogue de fond entre majorité et opposition, ce qui se répercute sur les interactions des 3 pouvoirs. Le processus de décentralisation est une priorité pour le gouvernement. Le transfert des ressources suit celui des compétences. L'État, la société civile et les partenaires ont un dialogue franc et constructif qui permet de se concentrer sur les initiatives porteuses et de trouver des effets de levier. Les élections législatives de 2019, et celles locales et communales de 2020 se déroulent dans le calme et sans irrégularité majeure. Résultats acceptés. Opérationnalisation de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH). 	<ul style="list-style-type: none"> Après les mesures de «rupture» prises en 2016, le gouvernement n'avance pas plus. Continuité des institutions de l'État. <i>Leadership</i> limité de développement. Des Ministères sont plus engagés que d'autres. La transparence et redevabilité ne s'améliorent pas. Les 3 pouvoirs n'interagissent pas mieux. Le processus de décentralisation se poursuit, mais la décentralisation sectorielle et financière progresse peu. Les investissements dans les grands chantiers sont insuffisants, mais le dialogue sur certains enjeux du développement est possible. La société civile (y compris OSP) renforce sa capacité d'interpellation. Les élections législatives de 2019, et celles locales et communales de 2020 se déroulent de façon tendues/avec des irrégularités, mais leurs résultats sont acceptés. La CBDH n'est toujours pas opérationnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Malgré les premiers bons signaux de 2016, le nouveau gouvernement n'est pas capable d'instaurer un meilleur système. La population se désespère. Des révoltes ponctuelles ont lieu. Monopolisation de la République par la majorité présidentielle, ministères fonctionnant sur eux-mêmes, rupture entre les 3 pouvoirs et la réalité du pays. À terme, ceci provoque une crise sociale. Politisation des institutions, y compris au niveau local. Instrumentalisées par les partis politiques, avec détournement des programmes au profit d'intérêts politiques. La corruption augmente. La décentralisation ne progresse pas. Les élections législatives de 2019, et celles locales et communales de 2020 se déroulent avec des irrégularités et/ou des violences majeures, remettant en cause les progrès du passé. La CBDH est supprimée.
Niveau sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> Le contexte sécuritaire régional s'améliore. Le terrorisme ne menace plus le Bénin, qui n'engage pas de troupes dans la force régionale de lutte contre l'État Islamique en Afrique de l'Ouest. Les revendications politiques, sociales et économiques s'expriment par des moyens démocratiques. Les questions d'aménagement du territoire (foncier, gestion des ressources, etc.) sont régulées par un dispositif qui prend en compte les intérêts des agriculteurs et des éleveurs. Les axes routiers sont sécurisés. Les risques d'épidémies (Lassa, Choléra) sont maîtrisés. 	<ul style="list-style-type: none"> La situation sécuritaire régionale reste critique, mais sans attaque au Bénin. Les revendications s'expriment toujours par des grèves paralysant les services sociaux. Les conflits liés aux ressources naturelles persistent malgré quelques avancées. L'aménagement du territoire n'est pas maîtrisé. Piraterie routière occasionnelle. Des épidémies (fièvre de Lassa, Choléra, autres) limitées géographiquement mais récurrentes persistent. 	<ul style="list-style-type: none"> L'extrémisme violent s'installe. Des attaques ont lieu au Bénin. Des troupes pour lutter contre l'État Islamique en Afrique de l'Ouest sont déployées au Nigeria. Les conflits économiques et/ou ethniques liés aux ressources naturelles augmentent. Frein à l'économie locale et à la mise en œuvre des programmes. Piraterie routière intense. Des épidémies de grande envergure (fièvres Ébola, Lassa, Choléra, autres) ne sont pas maîtrisées.
Niveau économique	<ul style="list-style-type: none"> La croissance économique continue et est mieux répartie. L'État augmente ses contributions aux secteurs de l'agriculture et de l'éducation. De solides filières de production et de commercialisation se développent en dehors du secteur coton. Le secteur privé émerge, surtout les petites et moyennes entreprises. La réforme de la gestion des finances publiques est efficace et construit un climat propice aux investissements. La confiance entre partenaires de développement et gouvernement permet des modalités plus alignées et performantes (fonds sectoriels). 	<ul style="list-style-type: none"> La croissance économique se maintient mais profite peu à la majorité de la population. Aucune augmentation budgétaire sectorielle. L'aide publique au développement continue à représenter une partie importante du budget national. La gestion des finances publiques reste insuffisante et la capacité d'absorption des budgets problématique. La corruption reste un problème majeur. Le secteur privé ne se développe pas plus. L'écart entre les indicateurs macroéconomiques et l'économie des ménages peine à diminuer. 	<ul style="list-style-type: none"> La croissance économique diminue (chute des recettes cotonières et douanières). Corruption à tous les niveaux, risques fiduciaires, malversations. Retard dans la mise en œuvre des programmes et secteur privé bridé. Les modalités alignées deviennent impossibles. Les dépenses de sécurité augmentent et l'État n'assume plus le fonctionnement des secteurs sociaux de base. Exil d'une partie de la population.

Niveau social	<ul style="list-style-type: none"> L'indice IDH s'améliore. L'État renoue avec la jeunesse (perspectives de formation et d'emploi). Les jeunes et migrants s'intègrent. L'État crée les conditions pour un dialogue citoyen ouvert autour des enjeux du pays. La croissance démographique montre des signes de ralentissement. L'alphabétisation reste une priorité de l'État. Le fonds d'aide à la culture se poursuit. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Bénin stagne à l'indice IDH. Les jeunes et migrants ont des difficultés majeures d'intégration, le dialogue est difficile. La croissance démographique continue de fragiliser les efforts de développement (sécurité alimentaire, écosystèmes, éducation et santé). L'alphabétisation est ignorée du système. Le fonds d'aide à la culture survit sans soutien majeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Bénin régresse dans l'indice IDH. Les grèves paralysent la fonction publique et les services sociaux (écoles, centres de santé). La croissance démographique reste très forte et absorbe les efforts de développement (sécurité alimentaire, éducation et santé). Le nombre d'analphabètes augmente. La jeunesse est en décrochage. De petits groupes s'organisent autour de mouvements radicaux qui offrent des perspectives et/ou du financement. Le fonds d'appui à la culture est supprimé.
Environnem.	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources naturelles sont mieux gérées (adaptation et/ou atténuation) et préservées, freinant les conséquences du changement climatique (gouvernance environnementale). L'État renforce sa légitimité et capacité dans la gestion des crises/catastrophes naturelles. Les dispositifs nationaux de prévention et gestion des crises (y compris climatiques) mobilisent les partenaires qui y font converger leur aide. 	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources naturelles et le changement climatique restent des enjeux majeurs. Interventions (adaptation et/ou atténuation) ponctuelles non coordonnées. L'État renforce progressivement sa capacité dans la gestion des crises/catastrophes naturelles. L'aide d'urgence intervient de manière ponctuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, érosion, invasions d'insectes, vents forts, maladies transmissibles du bétail à l'être humain), crises humanitaires avec flux migratoires. Pas/Peu de mesures d'adaptation ni d'atténuation. Pertes humaines, pertes graves de récoltes et de cheptel, pénurie alimentaire, flux migratoires régionaux incontrôlables par les autorités locales. Programmes suspendus et résultats perdus.
Implications et rôle de la Suisse	<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs de la société civile assurent une bonne partie du suivi (contrôle) sur les actions des autorités locales et nationales, qui s'efforcent d'intégrer le suivi de la société civile pour des systèmes plus performants. Celles-ci rendent des comptes de façon ouverte et transparente. Renforcement des modalités aux autorités centrales et locales: contributions directes, fonds sectoriels, accroissement du dialogue politique. Diminution des modalités en mandat. Plus aucun support aux processus électoraux n'est nécessaire. Par une Gestion des Programmes Sensible aux Conflits (GPSC) et aux changements climatiques/environnement/catastrophes naturelles (CEDRIG), la DDC s'adapte aux diverses réalités. Les résultats prévus par la stratégie de coopération sont dépassés. Ceci permet d'entrevoir une prochaine stratégie sur des secteurs orientés vers plus d'économie et d'écologie, une éducation plus sur le niveau secondaire et une gouvernance plus axée sur les mécanismes parlementaires et judiciaires. Les instruments humanitaires restent non nécessaires, mais le SECO s'engage bilatéralement aux côtés de la DDC. 	<ul style="list-style-type: none"> Certains processus de redevabilité s'effectuent, mais restent limités à certains secteurs/actions. Il faut toujours investir beaucoup de temps et d'énergie pour obtenir un changement mineur. Par une Gestion des Programmes Sensible aux Conflits (GPSC) et aux changements climatiques/environnement/catastrophes naturelles (CEDRIG), la DDC s'adapte aux diverses réalités. Les modalités restent mixtes et équilibrées, choisies en fonction des capacités, de la crédibilité et des risques liés aux acteurs. Le suivi sur le terrain reste possible pour les équipes du BuCo (y compris le personnel expatrié) en suivant les règles de sécurité habituelles. La prochaine stratégie poursuit une lente progression, axée sur la pérennisation des acquis et une sortie à succès des programmes, mais sans changement majeur au niveau des domaines d'intervention et sans engagement d'autres instruments de politique étrangère suisse. Des discussions sur la continuation de l'aide suisse au développement sont entamées. 	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes intègrent tous la Gestion Sensible aux Conflits (GPSC) et mettent un accent sur la paix et le dialogue social. L'outil CEDRIG est connu et régulièrement utilisé par tous. Les analyses de risques liés aux partenaires et les audits s'intensifient. La DDC conditionne son aide à des restitutions publiques et instaure des sanctions. Les modalités aux autorités (contributions directes, fonds sectoriels, dialogue politique) sont nettement diminuées ou stoppées pour des contributions aux autres partenaires et des mandats. Le suivi des activités devient compliqué et la probabilité de survie d'un risque fiduciaire majeur augmente. L'essence de la stratégie reste, mais ses résultats et cibles attendus sont fortement revus à la baisse. Une continuation de l'aide suisse au développement est remise en question. L'aide humanitaire de la DDC et/ou la division sécurité humaine du DFAE transfèrent des moyens financiers et/ou humains au BuCo, voire s'engagent directement. Le SECO cesse tout engagement. Le niveau de sécurité du BuCo est augmenté, impliquant une restriction de missions et de vie privée. Au pire, le Bénin devient une destination sans famille pour les expatrié-e-s.

Annexe 8: Planification des engagements financiers 2017-2020

Engagements directs au Bénin (en millions de francs suisses CHF):

Engagements approximatifs prévus de la DDC pour le Bénin dans le cadre de la présente Stratégie de Coopération pour les années 2017 à 2020¹⁴.

Coopération au Bénin:	2017	2018	2019	2020	Total	%
Développement Économique Rural (DER)	7.00	7.00	7.00	7.25	28.25	35.3%
Éducation de base et Formation Professionnelle	6.75	6.75	6.75	6.75	27.00	33.7%
Gouvernance	5.00	5.00	5.00	5.00	20.00	25%
Autres (Crédit Global du BuCo)	1.25	1.25	1.25	1.00	4.75	6%
Totaux (sans frais de gestion du BuCo):	20.00	20.00	20.00	20.00	80.00	100%

Engagements régionaux de la DDC partiellement au profit du Bénin (en millions de francs suisses CHF):

Engagements approximatifs prévus de la DDC pour les programmes régionaux Afrique de l'Ouest pour les années 2017 à 2020¹⁵. Ce budget est sous la responsabilité et gestion de trois conseillers/-ères régionaux/régionales, respectivement basé-e-s au Burkina Faso, au Bénin et au Mali.

Coopération régionale:	2017	2018	2019	2020	Total	%
Développement Économique Rural <i>(programmes de commercialisation du bétail, de l'ECOWAP et de recherche)</i>	6.00	6.00	6.00	6.00	24.00	33.5%
Éducation de base et Formation Professionnelle <i>(programmes d'éducation et de formation professionnelle des populations pastorales transfrontalières, de qualité de l'éducation, de recherche, d'audiovisuel pour l'éducation)</i>	6.00	6.00	6.00	6.00	24.00	33.5%
Gouvernance <i>(programmes de l'UEMOA d'intégration régionale, de dynamiques transfrontalières)</i>	5.70	6.00	6.00	6.00	23.70	33.0%
Totaux:	17.70	18.00	18.00	18.00	71.70	100%

Autres programmes de la DDC partiellement au profit du Bénin (en millions de francs suisses CHF):

Les programmes globaux de la DDC contribuent à des projets ou des fonds qui sont partiellement au profit du Bénin. Les budgets sont sous la responsabilité et gestion du siège de la DDC en Suisse.

¹⁴ Taux de change approximatif (2016): 1 CHF = 600 FCFA.

¹⁵ Les programmes régionaux peuvent être au profit de toute la région Afrique de l'Ouest, ou au profit d'un nombre restreint des pays de présence de la DDC dans la région (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad).

Budget indicatif pour l'année 2017:

Coopération globale:	2017
Programme Global Sécurité Alimentaire <i>(programmes en post-récoltes, services de conseils ruraux, recherche et curricula, agriculture organique écologique, contribution au Fonds International de Développement Agricole-FIDA)</i>	16.90 ¹⁶
Programme Global Changement Climatique et Environnement <i>(programmes en énergies renouvelables, services pauvres en carbone, forêts)</i>	2.50
Programme Global Eau <i>(programme du consortium suisse en eau et assainissement, contributions au Fonds Global d'Assainissement et à la Banque Mondiale)</i>	5.60
Programme Global Migration <i>(programmes en protection des enfants en mobilité, libre circulation dans la CEDEAO, recherche sur la migration, plaidoyer, résolution de conflits sociaux par contribution de la diaspora)</i>	3.30
Totaux:	28.30

A cela s'ajoute les **contributions de programme aux ONG suisses** gérées par la Division DDC des Partenariats Institutionnels¹⁷.

Enfin, en cas de catastrophe ou de crise majeure, l'aide humanitaire de la DDC et/ou d'autres acteurs suisses pourraient intervenir au Bénin avec des programmes et budgets supplémentaires.

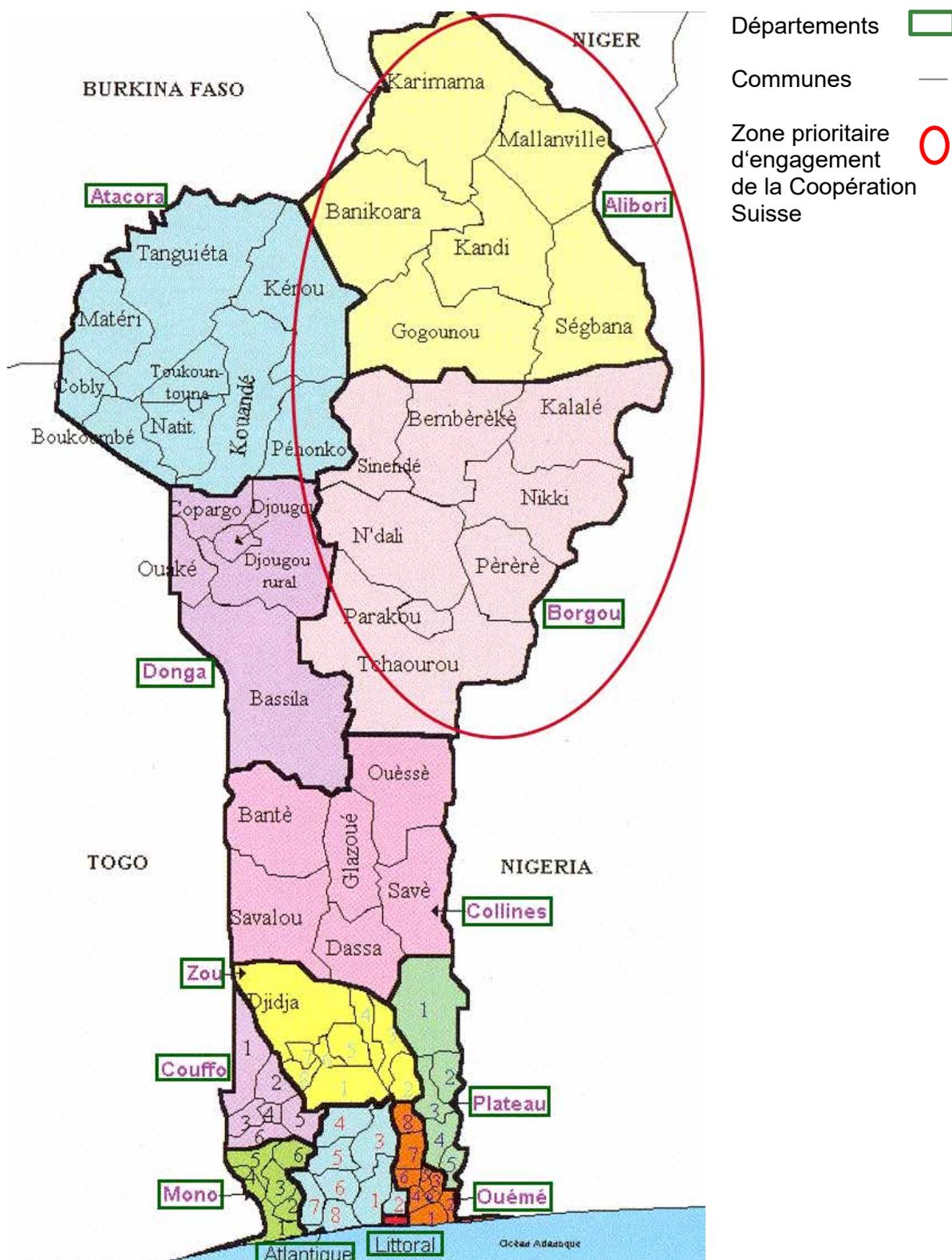
¹⁶ Dont CHF 15 millions de contribution au Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

¹⁷ La division DDC des Partenariats Institutionnels contribue au financement global de certaines Organisations Non-Gouvernementales (ONG) suisses pour la mise en œuvre de leurs propres programmes au Bénin, non-financés par le Bureau de Coopération Suisse au Bénin. Les ONGs concernées sont (données 2016): *Brücke-Le Pont / Fédération genevoise de coopération / Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement / Fédération vaudoise de coopération / Fondation Terre des Hommes / Helvetas Swiss Intercooperation / Médecins du Monde Suisse / Mission Évangélique Braille / Pain pour le Prochain / Swisscontact*. A noter la présence de 4 autres ONG suisses au Bénin non-financées par la DDC: *Addax & Oryx Foundation / Bouge / Business Partner Network / JurAfrique*.

Annexe 9: Implication du Bureau de Coopération Suisse au Bénin dans les programmes DDC régionaux et globaux actifs au Bénin

Programmes régionaux DAO et programmes globaux						
Programme Régional Développement Économique Rural	Programme Régional Éducation de base et Professionnelle	Programme Régional Gouvernance	Programme Global Migration et Développement	Programme Global Sécurité Alimentaire	Programme Global Eau	Programme Global Changement Climatique
<ul style="list-style-type: none"> Programme d'Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) Programme d'Appui à la formation et à la recherche agricole Programme d'Appui à commercialisation du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales (PREPP) Programme Régional Interinstitutionnel pour la Qualité de l'Éducation (PRIQUE) Programme Régional de formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Programme UEMOA d'intégration régionale et de dynamiques transfrontalières Programme de redevabilité, transparence et participation Programme matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> Programme Afrique de l'Ouest portant sur: la protection des enfants en mobilité la libre circulation dans la CEDEAO le rôle de la diaspora les politiques migratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Programme post-récoltes Services de conseils ruraux Programme de recherche et <i>curricula</i> en agriculture organique écologique Contribution FIDA 	<ul style="list-style-type: none"> Programme du consortium suisse en eau et assainissement Contribution au Fonds Global d'Assainissement et à la Banque Mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> Programme en énergies renouvelables, services pauvres en carbone Programme de gestion des forêts
Suivi et implication du Bureau de Coopération de Cotonou						
<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information et mise en lien des acteurs régionaux et béninois. Suivi des résultats pays et dialogue politique. Participation aux moments forts si au Bénin ou au Togo. Feedback au CR sur des processus clés. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux moments forts et comités de pilotage. Diffusion de l'information et mise en lien des acteurs régionaux et béninois Suivi des résultats pays et dialogue politique. Partage du savoir avec les BuCos. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de l'information et mise en lien et des acteurs régionaux béninois. Suivi des résultats pays et dialogue politique. Participation aux moments forts si au Bénin ou au Togo. Feedback au CR sur les processus clés Matières premières: peu/pas d'implication 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au Responsabilité opérationnelle au Buco Bénin. Inclusion de la thématique dans le dialogue politique et les statistiques. Participation aux moments-forts et comités de pilotage. Partage du savoir avec les BuCos et Ambassades dans la région. Suivi des résultats pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation du BuCo Bénin lors d'évaluation/mission au Bénin selon disponibilité. Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires béninois de nos programmes si pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation du Buco lors d'évaluation/mission au Bénin selon disponibilité. Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires béninois de nos programmes si pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation du Buco lors d'évaluation/mission au Bénin selon disponibilité. Mise en lien des acteurs soutenus avec partenaires béninois de nos programmes si pertinents.

Annexe 10: Carte du Bénin et de la zone prioritaire d'intervention



En plus des programmes concentrés géographiquement, la coopération suisse a des engagements nationaux (fonds sectoriels, plaidoyers, dialogue politique) et régionaux dans ses 3 domaines d'intervention, ainsi qu'en Migration.

Modeste extension géographique possible, selon les critères suivants: indices de pauvreté, suivi des chaînes de valeur, taux d'analphabétisme, identification d'acteurs de changement, présence de programmes régionaux et/ou globaux, possibilités de mise à l'échelle ou de réplifications, coûts de transaction et/ou budget disponible.

Impressum

Publication:

Département Fédéral des Affaires Étrangères DFAE
Direction du Développement et de la Coopération DDC
CH-3003 Berne

Mise en page:

Communication Visuelle DFAE, Berne

Photos:

Stéphane Brabant (couverture et pages 4, 6, 10, 12, 15, 17, 19)

Eric Dadjo (page 21)

Benoît Meyer-Bisch (pages 9, 13, 15, 18)

Carte:

United Nations Cartographic Section, modifiée par la DDC

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «Publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la Coopération DDC

Coopération Sud, Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

CH-3003 Berne

Tél.: +41 58 462 34 75, Fax: +41 58 464 16 91

www.ddc.admin.ch

Berne (Suisse), Septembre 2017